

L'ESSOR SARLADAIS

En raison des fêtes de fin d'année

**L'IMPRIMERIE
du SARLADAIS**
fermera vendredi 27 décembre
à 18 h 30

L'ESSOR SARLADAIS

ne paraîtra pas le
vendredi 3 janvier

RÉOUVERTURE
lundi 6 janvier à 8 h

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION LOCALE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARLAT

VENDREDI
27
DÉCEMBRE

JOURNAL PARAISSANT LE VENDREDI - ABONNEMENT UN AN : 50 euros
Bureaux du journal : IMPRIMERIE DU SARLADAIS - 29, avenue Thiers - BP 57 - 24202 SARLAT CEDEX
Tél. 05 53 59 00 38 - Fax 05 53 59 17 52 - essor.sarladais@wanadoo.fr
Ce journal est habilité à recevoir les publications administratives du département de la Dordogne et les publications des annonces judiciaires et légales pour le département de la DORDOGNE. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 1013 C 83767

68^e année
2013
N° 13-52 - 1,20 €

Distribution de bonbons avant les cadeaux



Le village de Noël de Sarlat a connu une belle fréquentation en début de semaine. Le père Noël a distribué généreusement les bonbons et bisous.

Page 20

La sous-préfète revient sur son expérience sarladaise



Dominique Christian va quitter la Dordogne pour Arcachon. Elle rappelle certains événements qui ont ponctué ses deux années de présence dans l'arrondissement de Sarlat.

Page 3

Sarlat-La Canéda : un musée à Plamon ? Pas pour demain



Lors du dernier conseil municipal, le maire a fait voter une délibération pour demander au préfet une nouvelle déclaration d'utilité publique concernant la création du musée.

Page 2

Toute l'équipe de L'Essor Sarladais vous souhaite
de bonnes fêtes et vous présente
ses meilleurs vœux pour la nouvelle année

2014

Faits divers

Beynac-et-Cazenac : ivre, il percute un monticule

Le 20 décembre vers 20 h 15, un trentenaire sarladais percute et dégrade un massif de fleurs dans le bourg. Il quitte les lieux et se rend dans un bar. Prévenus, les gendarmes l'interpellent quelques minutes plus tard et découvrent que l'homme conduit sans permis de conduire, en état d'ivresse, sans contrôle technique à jour, sans avoir modifié la carte grise et sans assurance pour son véhicule. Il sera convoqué devant le tribunal correctionnel de Bergerac.

Villac : incendie de grange

Le 14 vers 10 h au lieu-dit Chez Caramane, le feu prend probablement à partir du four à pain situé dans une grange où du bois de chauffage est entreposé. Les pompiers terrassonnais ont engagé d'importants moyens. La grange a été partiellement détruite.

Tribunal correctionnel

Audience du 4 décembre au tribunal de Périgueux. Pour des faits d'usage, de transport et de détention de produits stupéfiants en mars à Condat-sur-Vézère, un homme né en 1991 a été condamné à une amende douanière de 950 € ainsi qu'à trois mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans, avec obligation de travail et de formation.

Un Terrassonnais né en 1970 a été condamné à deux mois de prison ferme pour exploitation d'un débit de boissons malgré une interdiction et pour des faits de fraude et de fausse déclaration auprès de la Sécurité sociale, commis entre 2010 et 2011. Pour complicité sur ces derniers faits ainsi que pour l'exécution d'un travail dissimulé, une femme née en 1974 a été condamnée à la même peine.

Audience du 10 décembre au tribunal de Bergerac. Un homme né en 1989 a été reconnu coupable de viol et d'agression sexuelle commis dans la nuit du 23 au 24 octobre 2010 à Saint-Crépin-Carlucet. Il a été condamné à deux ans de prison avec sursis et mise à l'épreuve pendant deux ans, ainsi qu'à la réparation des dommages.

Délit de fuite Course-poursuite

Le 19 novembre vers 14 h 30, un quinquagénaire briviste circule avec son fils, jeune majeur, sur le chemin départemental 6089, à Sainte-Orse. Il se soustrait à un contrôle routier des gendarmes. Plusieurs patrouilles se lancent à sa recherche. A Montignac puis à Fanlac, la poursuite est délicate. Le conducteur n'hésite pas à prendre des risques inconsidérés, fonçant même sur une voiture du Peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de Sarlat arrivant en face de lui. Bloqué sur un chemin sans issue à Fanlac, le véhicule est finalement stoppé... et les deux occupants s'enfuient à pied, l'un étant arrêté immédiatement, l'autre un peu plus tard.

Le Corrèzien est un récidiviste qui conduisait alors que son permis de conduire était annulé. Convoqué le 11 décembre devant le tribunal correctionnel de Périgueux, il a été condamné notamment à trois mois de prison avec sursis et à cent cinq heures de travail d'intérêt général. Son fils est convoqué devant le délégué du procureur de la République, à Périgueux, le 19 février.

Délits routiers

Sarlat-La Canéda. Le 15 décembre vers 4 h, les gendarmes de la Brigade motorisée (BMO) de Sarlat contrôlent un cyclomotoriste et son passager à Madrazès. Défavorablement connus de la justice, ces deux hommes d'une vingtaine d'années circulent sans casques. Le conducteur présente un taux d'alcoolémie supérieur à la valeur autorisée. Un des deux tente de prendre la fuite mais est rattrapé 150 m plus loin après avoir chuté au sol. Ils sont convoqués devant le tribunal correctionnel de Bergerac en avril pour non-port du casque, conduite en état d'ébriété et rébellion.

Route départementale 25. Le 13 vers 16 h 30, la BMO contrôle un véhicule conduit par un Sioracois de 45 ans qui circule sur la RD 25, en limite de Siorac-en-Périgord et du Buisson-de-Cadouin, à la vitesse de 135 km/h. Il a également doublé une voiture sur une portion où les dépassements sont interdits. Enfin, son taux d'alcoolémie est au-dessus de la limite autorisée et il roule alors que son permis de conduire est annulé depuis 2009.

Lors du même contrôle, un jeune homme demeurant dans le canton de Belvès et titulaire du permis probatoire a été contrôlé à la vitesse de 156 km/h au lieu des 80 autorisés. Son permis lui a été retiré.

Accident

Terrasson-Lavilledieu. Le 18 vers 14 h 30, une Corrèzienne de 53 ans circule en direction de Brive sur le CD 6089 à bord d'une voiture en compagnie d'un garçon de 8 ans et d'une fillette de 4 ans. Elle freine, ce qui surprend un Corrèzien de 42 ans qui la suit à bord de son véhicule. Celui-ci percute l'automobile puis glisse et tombe dans le fossé en bordure d'axe. Les pompiers se sont rendus sur place ainsi que les gendarmes lardinois et la police municipale. Il n'y a pas eu de blessés. Les véhicules, endommagés, ont été dépannés et des agents municipaux ont dû nettoyer la chaussée.

Vols et cambriolage

Saint-Laurent-La Vallée. Entre le 15 et le 20, à Boissac, une tonne à eau de 300 l a été volée dans un jardin non clôturé.

Terrasson-Lavilledieu. Le 20 entre 16 h et 17 h, à la Croix, une résidence d'habitation a été fracturée puis des bijoux et des montres ont été dérobés. Selon des témoins, deux hommes d'une trentaine d'années de tailles petite et moyenne seraient ensuite partis à bord d'une berline bleue sombre. Le groupe anticambriolage a été saisi.

Entre le 21 à 23 h et le 22 à 9 h, des plaques d'immatriculation ont été subtilisées sur une remorque, rue des Rouffats.

Sarlat : fausse identité Reconduite à la frontière

Le 22 vers 18 h, au rond-point de la Poulgue, dans le cadre du dispositif anti-hold-up, les gendarmes ont procédé au contrôle d'un automobiliste et de ses deux passagers, tous trois de nationalité albanaise. L'un était en situation irrégulière et a présenté de faux documents d'identité. Il a été placé en garde à vue pour ce dernier fait. Le 23 décembre, il a été dirigé vers le centre de rétention administrative de Bordeaux en vue d'une reconduite en Albanie.

Un musée des arts et traditions populaires à Sarlat : trop coûteux, selon les élus

Une polémique vaine car il semble finalement que tous les élus sarladais sont d'accord. Mais elle vaut peut-être la peine d'être racontée, car elle s'est déroulée lors du conseil municipal du 13 décembre et a pour objet la création d'un "musée des arts et traditions populaires". Ce qui, dans une ville se voulant à la pointe du tourisme culturel, ne peut laisser indifférent.

Le maire Jean-Jacques de Peretti a donc proposé aux conseillers de solliciter le préfet de la Dordogne afin qu'il ouvre une enquête préalable à une nouvelle DUP* concernant ce musée. La mise en place de ce lieu culturel est depuis long-

temps prévue en trois phases : 1) création des réserves muséales ; 2) rénovation de la valorisation des Pénitents Blancs ; 3) réalisation du musée au sein de l'ensemble Plamon. La première est accomplie depuis 2010, la deuxième est en cours avec objectif d'ouverture comme lieu d'exposition temporaire fin 2015. La troisième est la plus contraignante et la plus coûteuse. Aucune date d'une éventuelle ouverture n'est planifiée.

Retour sur ce vieux dossier avec quelques-unes des nombreuses dates qui le constituent :

5 juin 1992. Le conseil municipal approuve le principe de l'aménagement d'un musée dans les murs de l'hôtel Plamon, d'un immeuble attenant et de la chapelle des Pénitents Blancs.

5 avril 1994. Le préfet déclare d'utilité publique la création du musée et autorise la commune à acquérir, soit à l'amiable soit par voie d'expropriation, les immeubles nécessaires. Il donne cinq ans à la mairie pour réaliser le projet. Le propriétaire d'un bâtiment attenant à l'hôtel Plamon est exproprié.

De nombreuses réunions ont lieu chaque année. Néanmoins, pas d'avancées décisives concernant Plamon :

11 mai 2007. Le conseil municipal décide de requérir du préfet une nouvelle DUP du musée. Le représentant de l'Etat fait un arrêté le **12 février 2008.** Le délai de réalisation est une nouvelle fois de cinq ans...

Ce qui nous amène à 2013. "Le projet n'avance pas vite, a souligné Jean-Jacques de Peretti. C'est pourquoi nous sommes attaqués aujourd'hui sur la légalité de cette expropriation car le projet n'est pas fini." L'ancien propriétaire du bâtiment jouxtant Plamon a déjà attaqué à plusieurs reprises la commune. Et le maire explique que, pour garder l'espoir d'un musée à Sarlat en maintenant le bâtiment exproprié dans le giron communal, le préfet doit

prendre une nouvelle DUP. D'où la délibération proposée. Laquelle était accompagnée d'une notice explicative réactualisée qui sera remise au représentant de l'Etat afin qu'il puisse trancher.

Là où Romain Bondonneau et Frédéric Inizan ont tiqué, c'est concernant certaines informations intégrées dans la notice. Laquelle table sur un potentiel de 180 000 visiteurs par an pour le musée, qui coûterait 4,6 millions d'euros hors taxes à réaliser.

"Je suis assez stupéfait, déclare le socialiste. Le projet a été lancé en 1992. Vingt et un ans après, on est encore à l'état d'ébauche. La chronologie est stupéfiante. Votre motivation est aléatoire sur ce projet. Beaucoup d'argent a été mis pour pas grand-chose. Quinze ans de salaires et de charges pour payer une conservatrice. C'est un projet que je ne partage pas du tout. Ce n'est pas une priorité. Les collections ne sont pas suffisamment attractives pour un large public. Un tel investissement n'est pas raisonnable. Le nombre de visiteurs annoncé est plus élevé que pour le musée d'Aquitaine, à Bordeaux, ou le musée Matisse de Nice. Le Musée national de préhistoire des Eyzies parvient à 90 000 entrées annuelles, dont 50 % gratuites."

Ajoutant une couche, Frédéric Inizan déclarait : "Je me réjouissais qu'on parle moins de ce projet. Un projet qui met vingt ans pour ne pas aboutir, il faut savoir dire stop. Ce n'est pas un bon projet."

Jean-Jacques de Peretti opposait une réplique brève et cinglante : "Vos propos sont à côté de la plaque. Il s'agit simplement de prendre une délibération afin que le préfet puisse faire la DUP". Sans fixer de délai, le maire envisage la création d'un tel musée par un financement au niveau du Pays du Périgord Noir.

Seuls Frédéric Inizan et Romain Bondonneau se sont abstenus.

G. Boyer

* Déclaration d'utilité publique.



L'escalier et une façade de la cour intérieure de l'hôtel Plamon

(Photos archives GB)



Apprendre la musique en Dordogne

Le conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne a pour rôle la sensibilisation des jeunes et la formation des futurs amateurs

Le Conservatoire à rayonnement départemental de la Dordogne (CRDD) aide également les personnes voulant s'engager dans une formation musicale professionnelle à se préparer. Le CRDD intervient aussi à l'école primaire et au collège.

Société d'économie mixte, le Conservatoire a pour président Michel Testut, maire de Chancelade. Son directeur est le compositeur Bruno Rossignol. L'antenne sarladaise, située 12, avenue Brossard, est dirigée par le guitariste Gérard Cresson. Elle a pour nom Ecole de musique Jean-Vilatte.

Le conseil général et les communes sont les principaux soutiens financiers du CRDD. En 2012, son budget s'est élevé à 3,1 millions d'euros (M€), avec une participation de 1,8 M€ de la part du département et de 156 750 € de l'Etat. Les collec-

tivités adhérentes ont abondé à hauteur de 663 249 €.

En 2012, 1 477 Périgordins étaient inscrits, soit 864 filles et 613 garçons. 232 avaient 7 ans et moins. Les deux tiers avaient moins de 15 ans et 259 étaient âgés de 25 ans et plus. Par ailleurs, l'intervention en milieu scolaire a concerné 1 619 élèves.

A la rentrée de septembre 2012, l'antenne sarladaise regroupait notamment un ensemble de jazz et

de musiques actuelles, un orchestre juniors, des ensembles de musique ancienne, des ensembles de musique de chambre et de cordes. L'antenne comptait 102 élèves, soit trois de moins qu'en 2011. 68 étaient domiciliés à Sarlat-La Canéda.

G. Boyer

Le 16 décembre, le conseil communautaire de Sarlat-Périgord Noir a pris acte de la présentation du rapport d'activité 2012 du CRDD par Christiane Lannuzel.



Cours de saxophone au Conservatoire de Sarlat

(Photo archives GB)

Terrasson-Lavilledieu Accident de chasse

Le 22 décembre vers 15 h, un Terrassonnais de 47 ans chasse avec son fils de 18 ans. Ouvrant le feu sur une bécasse, le père blesse accidentellement son fils au visage. Touché par deux plombs, le jeune homme a été transporté pour des soins au centre hospitalier de Périgueux.

Dominique Christian : " Les gens aiment profondément leur territoire "

La sous-préfète revient sur son expérience en Périgord Noir

A partir du 6 janvier, Dominique Christian sera sous-préfète d'Arcahon, dans le sud-ouest de la Gironde. Cet arrondissement créé en 2007 compte 140 000 habitants, quasiment le double de celui de Sarlat. Avant son cocktail de départ, le 3 janvier, en présence du préfet Jacques Billant, la sous-préfète fait ses paquets et règle les dossiers. Tout en restant impliquée dans l'actualité locale. De l'hôpital de Sarlat en passant par la situation à Porgès, entre autres, elle n'hésite pas à porter le point de vue de l'État auprès des différents acteurs.

Celle qui a ses attaches familiales à Tulle revient sur son expérience en Périgord, débutée en octobre 2011. Sans dévoiler qui lui succédera : c'est au préfet de le faire.

Quel regard portez-vous sur l'arrondissement que vous quittez ?

Dominique Christian (DC). Les sujets sont difficiles. Une certaine industrie de masse décroît alors qu'une industrie de pointe trouve bien sa place. Un problème majeur, plus sensible qu'ailleurs, est le chômage des plus de 50 ans.

C'est un territoire de caractère avec des habitants qui en ont également. En tant que sous-préfète, il faut être prudente, rigoureuse et se protéger en gardant une certaine distance.

Quels sont les partenaires dont vous vous rappelez ?

DC. Ils sont nombreux... Citons les services de l'État, les collectivités locales et les associations interprofessionnelles du Sarladais et du Terrassonnais.

J'ai notamment tissé des liens professionnels mais également amicaux avec le capitaine Chopard, commandant la compagnie de gendarmerie, et avec Monique Mouneydier, responsable de l'unité territoriale de la direction départementale des Territoires à Sarlat.

Le sous-préfet doit être à l'écoute des gens. Il ne doit pas rester dans son bureau, mais aller sur le terrain, rencontrer les élus, les entreprises, les exploitants agricoles. Je me souviendrai du travail accompli avec le Comité régional de développement agricole mais aussi dans le canton de Villefranche, pour faire avancer les projets de maison de santé et ceux liés à l'économie de la châtaigne, sans oublier la collaboration avec le Pays du Périgord Noir concernant la santé ou la forêt. Le Pays est vraiment représentatif d'une identité.

Il y a de la modernité, ici. Les gens aiment leur territoire profondément. C'est pour cela qu'ils ont des idées et qu'ils sont innovants. Je ne parle pas d'une catégorie sociale en particulier : on sent de multiples sources de réflexion qui se mélangent.

Le soin pris pour conserver le patrimoine et l'environnement est un exemple frappant, tout comme l'intérêt pour les progrès technologiques des professionnels du tourisme. Cela se comprend, avec 2,5 millions de touristes par an. Cela donne un territoire dynamique et vraiment identifié. Pour une sous-préfète, c'est intéressant.

La sous-préfecture existera-t-elle encore dans dix ans ?

DC. Je ne lis pas dans le marc de café ! Mais je pense qu'en zone rurale elle a une grande utilité. Les élus sont très demandeurs. D'autant qu'elle est devenue une sous-préfecture de mission.

Avez-vous connu des déceptions ces deux dernières années ?

DC. Je suis contente de ce que j'ai fait. Un sous-préfet ne peut pas tout traiter lors de son passage. Nous faisons avancer les choses et essayons de dénouer les problèmes.

Ensuite, il y a la continuité de l'État. J'ai beaucoup travaillé sur la Maison de santé de Villefranche-du-Périgord. Mais ce sera probablement mon successeur qui l'inaugurera...

Avez-vous quelques souvenirs marquants ?

DC. Début juillet 2013, un vendredi soir. J'étais de permanence préfectorale ce week-end-là. Je pars dîner en famille dans une auberge quand mon téléphone sonne. La catastrophe ferroviaire de Brétigny venait de survenir. J'ai travaillé jusqu'à 5 h 30 afin de faire rapatrier en car les personnes devant se rendre en Dordogne qui étaient à bord du train Paris-Limoges.

J'étais également de permanence début août lors de l'orage de grêle. J'ai passé mon week-end à répondre aux sollicitations des élus et des journalistes. Enfin, je n'oublie pas non plus la visite du président de la République, la veille. Je l'ai apprise trois ou quatre jours avant. Je me suis mise au service du directeur de cabinet du préfet, Baptiste Rolland, afin que tout soit prêt.

Propos recueillis par G. Boyer



Dominique Christian à son bureau de la sous-préfecture

(Photo GB)

Sous-préfecture : des missions Une équipe

Dominique Christian nous a expliqué les missions d'une sous-préfète et du personnel de la sous-préfecture.

Aide au développement du territoire, en lien avec les associations, les élus, les entreprises ; aide à l'activité économique et à l'emploi.

Médiation. Conflits entre personnes, autour d'un permis de construire, d'une difficulté sur un chemin rural par exemple. D'autres litiges sont plus importants : ainsi l'affaire de l'élevage de veaux à Mas-de-Cause à Daglan.

Dominique Christian précise : " En tant que médiatrice je cherche à mettre les gens autour de la table afin qu'ils se parlent pour essayer de trouver une solution... Ce qui n'est pas toujours possible. Cette médiation, je la mène avec l'appui des services de l'État : DDT, DDCSPP, unités territoriales de la Direccte et de la Dreal... Ce sont des directions techniques. "

Le sous-préfet doit maintenir l'ordre et la sécurité publiques.

" Enfin, sur l'arrondissement, deux gros dossiers sont en gestation : le classement **Grand site Vallée de la Vézère** et le projet **Lascaux IV**. J'ai participé à l'avancement des deux ", souligne-t-elle.

Le contrôle de la légalité – qu'elle soit budgétaire ou autre – demande, en amont du contrôle, de conseiller et d'éclairer les élus pour que leurs décisions soient légales. Les élus sont très demandeurs de ce soutien et de ces conseils qu'apportent les agents de la sous-préfecture.

Les travaux de modification de l'intercommunalité ont également été accomplis en sous-préfecture. Et ce n'est pas fini, avec la révision du schéma intercommunal à venir en 2015.

Autres missions.

Législation sur les armes, autorisations de détention ; greffe des associations ; contrôle de légalité sur l'urbanisme. Les services d'immatriculation, de cartes grises se font désormais à Périgueux : il ne reste à Sarlat qu'une boîte aux lettres.

Une activité autour des élections existe régulièrement. Et avec les municipales qui auront lieu en mars, les agents vont être énormément occupés. Ils seront d'ailleurs formés à un logiciel prenant en compte les modifications décidées pour le prochain scrutin.

Egalement : contrôle de la sécurité des établissements recevant du public, en lien avec le service départemental d'Incendie et de Secours ; traitement des **manifestations aériennes** pour tout le département.

Les agents.

" Mathieu Libson, le secrétaire général, gère le personnel. J'ai œuvré avec lui comme avec un adjoint. Il n'y a rien de plus dangereux que seul le sous-préfet soit au courant de certains dossiers... car alors, quand il part, les informations se perdent ", explique D. Christian.

En plus, la sous-préfecture emploie huit administratifs. Il y a aussi deux agents techniques : le chauffeur jardinier et une personne s'occupant de la résidence. " Nous avons connu sept départs depuis mon arrivée en 2011 ", dit-elle.

GB

* Direction départementale des Territoires ; direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations ; direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ; direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

Pari des Chênes Verts Les petits chefs pâtissiers



Ilias, Dounia, Mathieu, Alexandre, Célia Sanna et Aurélie Gauthier posent auprès des pâtisseries préparées pendant l'atelier

(Photo GB)

Quatorze enfants scolarisés en école primaire et au collège sont accueillis au Pari* des Chênes Verts, à Sarlat-La Canéda. Ils sont encadrés par Nadine Bégné, Célia Sanna et des bénévoles pour l'aide aux devoirs.

Le Pari dispose d'un budget pour organiser des activités artistiques et culturelles. Ainsi, dans le passé, les jeunes ont découvert la percussion corporelle, la peinture et la céramique.

Cette année, la cuisine a été choisie. Depuis le 19 novembre, presque tous les élèves sont devenus des petits chefs pâtissiers en participant à un atelier de cuisine. Dix séances ont eu lieu dans le commerce de restauration/traiteur d'Aurélien Gauthier. Elle leur a appris à confec-

tionner des fondants au chocolat, des tartes, des muffins, des moelleux et des sablés... Que les apprentis ont ramené à la maison, pour le bonheur de leur famille.

Le dernier atelier s'est tenu le 18 décembre. Ce jour-là et la veille, les petits Sarladais ont préparé le goûter qui a été servi le 19 au local du Pari des Chênes Verts aux parents et aux bénévoles de l'association. Au programme : flognards aux pommes, millas au potimarron, sablés, feuilletés salés aux fromages... Peut-être quelques vocations de cuisiniers sont-elles nées !

G. Boyer

* Programme d'aide à la réussite et à l'insertion, présent sur quatre sites à Sarlat : les Chênes Verts, Grogeac, le Pouget et la Trappe.

L'arbre de la paix d'Enfants d'Asie avec Alain Carrier



La responsable locale d'Enfants d'Asie, Bernadette Malaurie, toujours mobilisée, à côté d'Alain Carrier

(Photo PP)

Bernadette Malaurie, de l'association Enfants d'Asie, a organisé l'arbre de la paix en partenariat avec l'école Ferdinand-Buisson, la ville de Sarlat-La Canéda et l'Office de tourisme Sarlat-Périgord Noir (OTSPN). L'opération s'est tenue le 19 décembre en début d'après-midi dans les locaux de l'OTSPN. Deux classes de l'école étaient présentes. L'affichiste sarladais

Alain Carrier a partagé ce moment avec les écoliers.

Présente depuis 1998 en Sarladais, cette organisation non gouvernementale soutient des enfants asiatiques pendant toute leur scolarité. La ville parraine dans ce cadre un étudiant cambodgien. " Il est important de promouvoir les valeurs de la paix, surtout à notre époque ", a rappelé Bernadette Malaurie.

Sarlat-La Canéda : effectifs municipaux

A la mairie de Sarlat-La Canéda, divers mouvements de personnel sont intervenus en 2013 (départs à la retraite, mutations, etc.). Au 1^{er} janvier, d'autres mouvements seront liés aux transferts de compétences vers la communauté de communes Sarlat-Périgord Noir et à la dissolution du Centre communal d'action sociale. Réunis en conseil municipal le 13 décembre, les élus ont approuvé le tableau des effectifs de la commune au 1^{er} janvier.

Les emplois permanents titulaires se montent à 235. A noter que 14 emplois de plus sont autorisés mais non pourvus, dans les filières administrative et médico-sociale notamment. Concernant les emplois permanents non titulaires, ils sont au nombre de 69, notamment dans les services périscolaire (26) et crèche familiale (25).

Marché

du mercredi 18 décembre

Légumes, au kilo, en euros

Pommes de terre : 1 ; mona lisa, 0,90 à 1,80 ; agata, 1,55 ; charlotte, 1,15. Chou-fleur (pièce), 2,25 à 3,50. Chou (pièce) : vert, 1,50 à 1,80 ou 3 les deux. Choux de Bruxelles, 2,40 à 2,80. Brocolis, 2 le bouquet. Citrouille, 1,50. Potimarron, 1,95 à 2,50. Artichauts, 1,50 pièce. Carottes, 1,10 à 1,80. Courgettes, 2,80 à 4,25. Aubergines, 3,80 à 4,25. Poivrons : verts, 3,15 à 3,80 ; rouges, 2 à 3,80. Navets, 1,90 à 2,50. Poireaux, 1,80 à 2,50. Céleri-rave, 1,90 ; 1,50 à 2 pièce ou 3,50 les deux. Céleri branche, 1,80 à 2,50. Tomates : 2,25 à 2,95. Oignons : 1 à 1,15 ; rouges, 1,80 à 2,25. Ail, 3,60 à 5,80. Echalotes, 3,15 à 4,50. Epinards, 2,90 à 4. Blettes (botte), 1,50 à 1,95. Endives, 2,15 à 2,80. Radis (botte), 1 à 1,30. Radis noir, 1,80 à 2,80 ou 1,50 pièce. Salades (pièce) : laitue, 1,20 ; batavia, 0,80 à 1,20 ou 1,50 les deux ou 2 les trois ; feuille de chêne, 0,80 à 1,20. Mâche, 6,80 à 12. Betteraves rouges cuites, 3,90 ; crues, 2,50. Fenouil, 2,40 à 3,45. Panais, 2,40 à 3,50. Topinambours, 2,40 à 2,80. Fèves, 3,50. Champignons de Paris, 4,40 à 5,50. Truffes, 1 000.

Fruits, au kilo, en euros

Pommes : golden et fuji, 1,50 à 1,65 ; royal gala, 1,50 ; variétés anciennes, 1,80. Poires : rochas, 2,85 ; comice, 2,45 à 2,95 ; abate, 2,95 à 3,15 ; conférence, 2,45. Raisin : italia, 1,60 à 3,25 ; ribol, 2,15 ; aledo, 2,80. Coings, 1,60. Clémentines, 2 à 2,95 ; corses, 3,75. Noix : 4,20. Kiwis, 2,90 à 3,50.

Marché au gras, au kilo, en euros

Canard : aiguillettes, 14,80 à 15,50 ; magrets, 15,50 à 16,50 ; carcasse, 1,80 à 2 pièce. Foie gras de canard : extra, 39,90 à 40.

Volailles, au kilo, en euros

Chapon, dinde, poularde, 11 ; pintade, pigeonneau, 9,60 ; oie à rôtir, pintade chaponnée, 14,50.

Nos joies... Nos peines...

Du 16 au 22 décembre

Naissances

Jeanne Pourre, Peyzac-Le Moustier ; Manon Muller, Aubas ; Bryan Domieracki Delpech, Prats-de-Carlux ; Maceo Trémoulet, Vézac ; Lucie Lebran, Sarlat-La Canéda ; Emilien Calles, Saint-Chamarand (46) ; Nolan Martinelli, Salviac (46) ; Marion Janis, Le Vigan (46) ; Romane Herbin, Nabirat.

Meilleurs vœux aux bébés.

Décès

Marie Maude Daisy Latour, veuve Boyer, 91 ans, Sarlat-La Canéda ; Léonie Pialat, veuve Jaubert, 97 ans, Vézac ; Solange Jeanne Emilienne Bredelet, 94 ans, Carsac-Aillac ; François Lasjaunias, 83 ans, Montignac ; Jeannine Alphonsine Guilbert, épouse Montastier, 86 ans, Sarlat-La Canéda ; Guy Yves Lezeau, 85 ans, Sarlat-La Canéda.

Condoléances aux familles.

Papa souhaite à **Louis** une **Bonne et Heureuse Année**



REMERCIEMENTS

Mme Paulette LEZEAU, son épouse ; ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, très touchés par les innombrables marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Monsieur Guy LEZEAU

remercie chaleureusement tous ceux qui se sont associés à leur peine en cette douloureuse circonstance.

Ils tiennent particulièrement à exprimer leur gratitude aux membres de la Saint-Roch, au docteur Martin et au personnel de son service à l'hôpital de Sarlat, ainsi qu'aux pompes funèbres Michel André pour leur délicatesse et leur dévouement.

51, rue Vincent-Van Gogh
HLM La Brande
24200 SARLAT

REMERCIEMENTS

M. Patrick MONTASTIER et son épouse ; Elisa, Vanessa, Stéphane et Nicolas, ses petits-enfants ; Nat et Lili, ses arrière-petits-enfants ; les familles MONTASTIER, LAMOUREUX, GUILBERT et EADY, très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès et des obsèques de

Madame Jeanine MONTASTIER

vous prie de trouver ici l'expression de leurs plus sincères remerciements.

124, avenue de La Canéda
24200 SARLAT

REMERCIEMENTS

Mme Fabienne MAY-ZALACAIN et son époux ; M. Alexis MAY et son épouse, ses enfants ; Stanislas, François et Sophie, ses petits-enfants, très sensibles à vos témoignages de sympathie et d'amitié lors du décès de

Madame Lucie MAY née BERGOIN

vous adressent leurs très sincères remerciements.

3, place Pasteur - 24200 SARLAT

MARBRERIE FUNÉRAIRE
MARTEGOUTTE
SPÉCIALISTE

- Fabrication de fosses en béton armé
- Caveaux en granit
- Plaques gravées en granit
- Pose de fosses préfabriquées (en cas d'urgence)
- Rénovation, peinture

A VOTRE ÉCOUTE...
Equipé d'un camion grue et de nombreux portiques...

Le Funéraire - Saint-Cyprien
Philippe Martegoutte - sarlat
philippe.martegoutte@orange.fr

Paroisse Saint-Sacerdos en Périgord Noir

Messes — A la cathédrale de Sarlat, messe à 9 h mardi, jeudi et vendredi (sauf le premier du mois) ; à 18 h 30 mercredi ; à 11 h dimanche, mercredi 1^{er} janvier à 10 h 30.

A Salignac, messe tous les mercredis à 16 h 30 à la maison de retraite (sauf fêtes), et tous les vendredis à 18 h à l'église (sauf le 27 décembre).

Messe samedi 28 à 18 h à Calviac et à Jayac ; dimanche 29 à 11 h à Saint-Crépin-Carlucet ; mardi 31 à 8 h 30 à Jayac.

Prières — Avec le groupe du Renouveau le mardi à 20 h 30 au Centre Madeleine-Delbrêl à Sarlat.

Avec les Veilleurs les deuxième et quatrième jeudis du mois à 20 h 30 à la cathédrale.

Dialogue contemplatif les premier et troisième jeudis du mois au Centre Notre-Dame de Terniac.

Chaque premier jeudi du mois, prière et chapelet à Paulin.

Autres — Réveillon fraternel paroissial du 31 décembre : tous ceux qui sont intéressés ou qui connaîtraient des personnes susceptibles de l'être sont invités à se renseigner au presbytère de Sarlat ou en téléphonant au 05 53 59 03 16.

ADIL 24

Information logement

Concernant les loyers, la construction, les financements, les aides au logement, etc., l'Adil 24 tiendra ses permanences de janvier les lundis 6, 13, 20 et 27 de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h dans les bureaux de la CAF, au Point info familles, 91, avenue de Selves à Sarlat.

Un juriste se tiendra gratuitement à votre disposition pour vous fournir les renseignements que vous désirez. Vous pouvez également prendre contact au 05 53 09 89 89.

Club nautique sarladais

Les jeunes nageurs sont attendus le samedi 11 janvier à 14 h 10 au cinéma Rex pour la projection du film "L'Apprenti père Noël et le flocon magique".

Le club tiendra son **assemblée générale** ce même jour à 16 h 45 à l'Ancien Evêché, salles Molière et Saint-Exupéry, rue Tourny, à Sarlat.

Redynamisation urbaine Le Pontet/Place Pasteur

Reprise des travaux.

A compter du 6 janvier, pour une période d'environ trois mois selon les conditions météorologiques, les entreprises reprendront leurs activités

de la rue de l'Abbé-Surguié jusqu'à la rue Jean-Tarde.

Renseignements : mairie de Sarlat, tél. 05 53 31 53 31.

Anciens combattants

Le budget 2014 des anciens combattants étend les conditions d'attribution de la carte du combattant aux militaires ayant participé à la guerre d'Algérie.

Renseignements au siège de la FNACA, 20, rue Clos-Chassaing à Périgueux, tél. 05 53 09 00 99.

Mémento

du dimanche 29 décembre, mercredi 1^{er} et dimanche 5 janvier

SARLAT

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacie. Appelez le 32 37.

Vétérinaires.

D 29 & 5 - Docteur BURRIDGE - Salignac
05 53 28 81 85 - 06 16 98 08 18

M 1^{er} - Docteur CASSAGNE - Sarlat
05 53 28 51 57 - 06 48 08 03 50

Chirurgiens-dentistes.

De 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

D 29 - Docteur Eric MAURY
Sarlat - 05 53 31 09 44

M 1^{er} - Docteur Béatrice METTON JUZEAU
Lamothe-Montravel - Tél. 05 53 58 68 32

D 5 - Docteur Frédéric MUNOZ
Montpon-Ménéstrol - 05 53 81 72 17

Cabinets infirmiers.

COUPIN - ALICHAOUCHE
05 53 31 06 00

GAVINET - PAQUE - BÉGOC
05 53 31 27 39

M. BLANCHARD
P. CIVEL - D. GUÉRY-MIORI
06 83 36 54 64

Nathalie DELTEIL - 05 53 29 66 69
Didier AYMAR - 06 24 29 13 17

Serge SAGOT - Alexandra ODASSO
05 53 28 98 42

Ghislaine PÉTILLON - 06 43 22 48 02

Saint-André-Allas
Olivia PEITAVY - 06 89 83 13 99
Sandrine GIRAUD - 06 31 57 61 49
Cabinet infirmier : 09 61 06 95 55

Taxis. Corine DEROCHE - Sarlat
05 53 31 12 54 - 06 17 77 51 52

Association Escal. Accueil des femmes victimes de violences.
06 14 42 29 31

Viols Femmes Informations.

0 800 05 95 95

Croix-Rouge française.

Soins aux personnes âgées
05 53 31 15 15

Alcooliques anonymes.

07 81 57 93 17 - 0 820 32 68 83

Protection de l'enfance.

Enfance Majuscule.
Comité Alexis-Danan
de Bergerac-Sarlat
05 53 58 20 20 - 06 80 61 79 80

Sapeurs-pompiers. Composer le 18

Hôpital. 05 53 31 75 75

Mairie. 05 53 31 53 31

Gendarmerie. 05 53 31 71 10

Croix-Rouge française. 05 53 59 12 41

Générale des eaux. 0 811 902 903

EDF - GDF services. Dépannages
- électricité : 0 972 675 024
- gaz : 0 810 433 431

Commune de BEYNAC

TAXI CORINNE - Brouqui Corinne
Tél. 06 72 76 03 32 - 05 53 29 42 07

DOMME

Médecin. Appelez le 15.

Cabinets infirmiers.

MARTEGOUTTE - ALLARD - FRARE
05 53 28 35 91

GOULPIÉ - PERSONNE - DOUGNAT
05 53 28 40 67

Mme LOUILLET - 05 53 29 58 60

Carsac-Aillac/Grolejac
C. VANEL - B. DELPECH
06 73 27 15 51 - 06 83 03 97 37

CARLUX

Médecin. Appelez le 15.

Cabinet infirmier.

DELTEIL - H. LAVAL
BOURSIER-FADEUILHE - VIDAL
Saint-Julien-de-Lampon - 05 53 29 70 19

SALIGNAC-EYVIGUES

Médecin. Appelez le 15.

Cabinets infirmiers.

TRAJSTER - DE SOUSA, 05 53 28 80 95

T. et G. FERBER - LOPEZ - MARIEL
DEHAEZE - BOMPARET
05 53 28 82 43 ou 05 53 28 97 52

Taxis.

Taxi salignacois
Christelle GAUSSINEL, Salignac
05 53 29 18 39 - 06 82 44 40 63

BELVÈS

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacies.

D 29 & M 1^{er}

LEYSSALES - Saint-Cyprien
05 53 29 20 28

PAGÈS - Villefranche-du-Périgord
05 53 29 48 18

D 5

SEFOUNI - Les Eyzies
05 53 06 97 40

MARLIAC - Monpazier
05 53 22 60 04

Cabinets infirmiers.

SIMON - DELPECH
DAURIAC-LARIVIÈRE
Belvès - 05 53 30 21 34

S. JIMENEZ - B. VERGNOLLE
Siorac - 05 53 29 60 99

Belvès : C. TILLOS - A. DEBOMY
06 81 47 46 15 - 06 63 41 61 20

SAINT-CYPRIEN

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacies.

D 29 & M 1^{er}

LEYSSALES - Saint-Cyprien
05 53 29 20 28

PAGÈS - Villefranche-du-Périgord
05 53 29 48 18

D 5

SEFOUNI - Les Eyzies
05 53 06 97 40

MARLIAC - Monpazier
05 53 22 60 04

Cabinets infirmiers.

DULAC - TEILLET - 05 53 29 30 45
BAUMERT - JAUMARD - DELBOS
05 53 29 34 25

MONTIGNAC

Médecin. Appelez le 15.

Pharmacie. Composez le 32 37.

France Alzheimer

L'association France Alzheimer Dordogne assure sa permanence au Centre intercommunal d'action sociale, au Colombier, le dernier mercredi du mois de 10 h à 12 h. Tél. 05 53 27 30 34.

Avis divers

CLÉO COUTURE
Centre commercial du Pontet à Sarlat, tél. 06 80 27 51 48
FERMETURE
pour **CONGÉS ANNUELS** du 30 décembre au 6 janvier inclus.

TABAC, PRESSE, LOTO
LA BOUQUERIE ouvre le 1^{er} janvier de 8 h à 12 h 30.
10, place de la Bouquerie
Sarlat, tél. 05 53 31 17 80

Pompes funèbres du Sarladais, LACOSTE et Fils, permanence 24 h/24 - 7j/7. Organisation complète d'obsèques, transport de corps avant et après mise en bière, inhumation, incinération, contrat d'obsèques. Magasin d'articles funéraires place Pasteur à Sarlat. Sarlat/Daglan, téléphone : 05 53 59 21 25 ou 06 80 62 96 53.

Le docteur Arlette GONON, Centre médical Thiers, 21, avenue Thiers à Sarlat, informe sa patientèle qu'elle sera absente, sans remplaçant, les lundi 30 et mardi 31 décembre.

Eric DELIBIE
magasin **ART ET FLEURS**
42, avenue Thiers à Sarlat, vous propose ses **SERVICES** avec une équipe jardins espaces verts, travaux paysagers, taille, entretien, plantations, parcs et jardins. Travail soigné. Devis gratuit sur demande. Tél. 05 53 31 20 91 ou port. 06 81 94 33 09.



SAM 28 DEC
En concert
au CLUB 24

CLUB 24
Ouverture à 23h
24 St Etienne Sarlat

Les Béatitudes du Croquant

Encore un coup de sang pour le Croquant ! Cette fois-ci, c'est l'impayable Peillon qui fait le chèque... et nous qui payons ! Jeu de mots laid ? En effet je me paye sur la bête mais en échange je n'en dirai pas plus sur cet agrégé de philo, par grâce présidentielle élevé à la dignité de ministre de l'Éducation et qui s'apprête à prendre la tangente aux élections européennes. Au fait, au fait ! Comme disait l'Empereur ! Le motif de mon ire ? Cette histoire de prépa qui a agité le landernau des grandes écoles, à juste titre je le précise : pour parler comme le sapeur Camembert c'est mon avis et je le partage ! Depuis, comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement a exécuté son fameux "un pas en avant, deux pas en arrière" - chapeau l'artiste ! En moins de deux ans d'existence c'est le plus sûr moyen qu'il ait trouvé pour réussir à tout coup à se mettre tout le monde à dos. Mais bon ! L'alerte a été chaude et le Croquant s'en étrangle encore ! Chochotte, va ! Qu'a-t-il donc à dire pour sa défense du système prépa ? Ne serait-il pas par hasard l'un de ces suppôts de la sélection qui osent vouer aux gémonies la réforme Beullac du collège unique ? Quoi, il regrette l'examen d'entrée en 6^e ? Pour comble, il a le front de verser une larme sur le latin, le grec, et toute la panoplie de ce qu'on appelait les grands textes, bref toutes ces vieilles ludes d'humanités bourgeoises n'est-ce pas - dans le temps on se contentait de traiter les gens de bourgeois, maintenant on n'a plus de ces pudeurs de violette, même en province, même à Sarlat c'est tout de suite fasciste ou nazi et hop ! emballé c'est pesé... Pour finir, en qualité d'amateur de classes préparatoires, n'est-il pas de ces esprits forts qu'il convient de brûler sans remords, séance tenante, sur le bûcher de la démocratisation de l'enseignement - la plus belle vache sacrée du ministère de l'Éducation depuis un demi-siècle ! Voyez, le Croquant bat sa coulpe, conscient qu'il est une fois de plus de ne pas honorer la pensée toute faite... Mais aussi, entendrez-vous sa complainte ?

Je vais commencer par prendre mon exemple, c'est celui que je connais le mieux. Du temps de ma folle jeunesse, il y a un peu plus de quarante ans - on sortait juste de la chienlit 68 - j'ai moi-même sévi en hypokhâgne. En préférant Chaptal Paris XVII^e - mon grand-père habitait à côté - à Janson-de-Sailly dans le XVI^e. Mauvaise pioche, un AVC nous a privés de prof de lettres tout le deuxième trimestre ! Passons ! J'ai ensuite fait mes études les doigts dans le nez, c'est ce qu'on peut attendre de ce genre de Cocotte-Minute intellectuelle. Et ça tombait bien pour moi parce que mes parents, pas nés de la dernière pluie, m'avaient bien prévenu, si tu redoubles c'est à tes frais ! Reçu cinq sur cinq, je n'ai pas redoublé. Tout eu en juin. Autant dire une promenade de santé ! Et je ne me vante pas, c'est le sort ordinaire du khâgneux passé par le baignoire de la prépa. Mais me direz-vous, à quoi tient cette réussite ? Au travail pardi ! A un cadre stimulant où l'on mène encore de front toutes les matières littéraires du lycée ! Et les

professeurs ? Tous sortis dans la botte du Capes, de l'agrégation ! Alors dans la classe, croyez-moi, ça phosphore dur, les jeunes cervelles fument, les synapses font des sauts de carpe, chaussant des bottes de sept lieues la pensée se met en route et les efforts payent, pour un peu on aurait l'impression d'être intelligent ! Vrai ! On travaille dans la joie...

Il y a un autre aspect plus terre à terre de la prépa. Ecoute bien, lecteur ! Les meilleurs profs de France, une ambiance de travail en groupe réduit - pas anonyme comme à la fac - et tout ça pour pas un rond ! Gratuit, comme au lycée ! Ah ah ! Lecteur, je te vois les yeux en billes de loto ! Mais c'est ça la prépa, lettres, sciences même combat. Au service des bons élèves. Il n'y a pas si longtemps, on n'avait pas honte d'appeler ça par son nom : la méritocratie républicaine. Choquant, en effet, pour notre modernité qui préfère regarder ailleurs quand on traite de bouffons les élèves qui réussissent au collège ! Mais un tel système fondé sur le travail, sur le mérite, franchement ça fait tache sur le "tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" de l'école actuelle ! On n'a pas idée de faire la courte échelle aux étudiants doués qui travaillent ! Aspirer vers le haut, vous n'y pensez pas, à une époque qui nivelle par le bas... Pourtant le voilà, l'humble miracle de la prépa, on arrose les meilleures terres et ça pousse ! Et c'est un miracle parce que ça s'adresse à tous les gosses méritants, riches ou pauvres. Parce qu'il y a des gosses intelligents et travailleurs dans tous les milieux ! Pour certains qui crachent dans la soupe - suivez mon regard - c'est une obscénité. Mais pour les putois dans mon genre, pas tout à fait idiots mais pas un sou vaillant, c'est la solution. Mon grand fils y est à son tour. A Périgueux. Ah ! La bonne prépa ! Savez-vous qu'on y trouve un prof de philo, Normale sup, agrégation, doctorat d'État, heureux papa d'un petit gars et de six gros bouquins... et classé 15/3 en tennis, à 45 ans passés qui dit mieux ? Avec de pareils maîtres, comment ne pas être un disciple ?

Jean-Jacques Ferrière

Carrefour universitaire

Victor Hugo, poète en politique

La prochaine conférence aura lieu le mercredi 8 janvier à 15 h au Colombier à Sarlat, salle Pierre-Denoix.

Elle sera animée par Armand Paul, ancien proviseur professeur de lettres à l'université de Grenoble.

Après un bref rappel des grandes étapes politiques qui ont marqué le XIX^e siècle, Armand Paul montrera comment Victor Hugo épouse son temps et évolue d'un royalisme inté-

Centre Notre-Dame de Temniac

Le Centre Notre-Dame de Temniac vous propose une initiation à la prière selon saint Ignace de Loyola, chaque premier samedi du mois jusqu'en juin, de 10 h à 12 h. La prochaine aura donc lieu le 4 janvier. Elle s'adresse à toute personne qui voudrait bien prier mais qui ne sait pas comment s'y prendre, qui a du mal ou qui souhaite approfondir.

Saint Ignace, fondateur des Jésuites, fait partie de ces grands maîtres spirituels qui, par leur expérience personnelle, ont mis au point une méthode, c'est-à-dire une voie, un chemin, qui permet de progresser pas à pas dans la relation avec Dieu.

Pas d'inscription préalable, venir simplement le jour dit à 10 h.

Contact : 05 53 59 44 96.



CLIP

François SENILLON
Clotilde
Micka Pouchou - SARLAT
05 53 59 06 42

Changement de
en 1 CLIP

ATOL

www.atol-clip.com

Le Tour des livres

Pour lire au coin du feu

Née en Iran, Chahdortt Djavann déclare, dans une interview au *Nouvel Observateur* : "Le français est ma patrie". Cette langue qu'elle a apprise à l'âge de 26 ans, elle lui a dédié sa vie et son roman "la Dernière Séance", publié chez Fayard. Elle y raconte le long parcours de Donya (son double littéraire), à la recherche de sa paix intérieure. Donya s'enfuit d'Iran après un viol collectif, gagne la Turquie où elle avorte et apprend la mort de son père. Réfugiée à Paris, elle entreprend une psychanalyse pour mettre à plat sa vie d'autrefois, entre une mère indifférente et un père tyrannique. Se reconstruire, recoudre bout à bout les pièces de son existence éclatée, combler par l'intelligence les manques affectifs, tels sont ses objectifs. Le roman alterne les séances d'analyse et le récit de la vie de Donya, à l'image de sa vie éclatée.

Restons dans le domaine de l'analyse avec "la Garçonnière", d'Hélène Grémillon, publié chez Flammarion. Quand la police de Buenos Aires retrouve la belle Lisandra, morte après avoir été défenestrée, elle emprisonne sur le champs son mari, Vittorio, un célèbre psychanalyste. Convaincue de son innocence, Eva Marie, une de ses patientes, va mener l'enquête. Elle pénètre peu à peu dans l'univers trouble de la psychanalyse, écoute les bandes enregistrées des séances. Le meurtrier est peut-être un autre patient ? Mais Eva Marie peut-elle juger en étant, elle-même, à l'intérieur de l'histoire ? Un roman remarquablement construit et rythmé.

Chez Actes Sud, Raphaël Jerusalem a choisi François Villon

comme héros de son roman "la Confrérie des chasseurs de livres". Ayant échappé à la potence, le poète maudit se voit confier par Louis XI une mission secrète et périlleuse : il doit convaincre l'imprimeur Fust de s'installer à Paris pour y publier les ouvrages interdits par l'Église. Il doit pour cela recevoir l'aval d'une société secrète basée à Jérusalem : la confrérie des chasseurs de livres. Amour, dangers, complots, entre France, Italie et Terre sainte, forment la trame de ce roman picaresque qui rappelle Umberto Eco.

Avec "Retour à Salem", publié chez Albin Michel, la pianiste Hélène Grimaud poursuit son aventure littéraire. Ce roman à la fois autobiographique et fantastique met en scène Hélène qui découvre, chez un antiquaire de Hambourg, une étrange partition signée de Brahms. L'interprétation de la pièce va mettre en œuvre des forces obscures et hors du commun.

Chez Jean-Claude Lattès, Megan Abbott nous plonge dans l'univers des pompom girls d'un lycée américain, avec "Vilaines Filles". Malgré leur look parfait, il n'est rien de plus tordues que ces adolescentes qui se jalouent et qui s'engagent dans l'équipe "parce qu'il faut bien quelque chose pour occuper le vide de l'adolescence." Lorsque Colette, une nouvelle coach, prend la tête de la troupe, Beth se voit déboulonner de son statut de capitaine. Rumeurs, médisances et sabotages vont désormais rythmer la vie des filles. La rivalité entre les deux meneuses va vite tourner au drame.

Au rayon des beaux livres, il faut mentionner "les Templiers dans le Lot", de Jean-Luc Alias, publié par Pascal Galodé, qui comblera aussi bien les amateurs d'ouvrages régionaux que d'ésotérisme. L'auteur nous emmène sur les pas des chevaliers au blanc manteau du Quercy, nous présente les acteurs de l'époque, nous fait visiter ce qui reste des commanderies, le tout magnifiquement illustré.

Revenons en Périgord pour découvrir le remarquable ouvrage de Patrice Rolli, publié aux éditions de l'Histoire en partage : "la Phalange nord-africaine en Dordogne". En 1944, le Périgord est ravagé par une armée constituée de truands et d'islamistes travaillant pour la Gestapo française sous les ordres d'Henri Laffont, parrain de la pègre parisienne. La sinistre troupe se livra à des pillages, des exécutions sommaires et effraya jusqu'aux Allemands eux-mêmes. Un livre extrêmement bien documenté sur une page méconnue de notre histoire.

Jean-Luc Aubarbier



La Petite Tonnelles
BEYNAC-ET-CAZENAC

OUVERT TOUS LES JOURS

Nos SUGGESTIONS pour les 31 décembre et 1^{er} janvier

Feuilleté de ris d'agneau aux chanterelles

Quenelles de saumon au homard et Saint-Jacques à l'armoricaine

Lièvre à la royale

Maigre rôti aux poireaux sabayon champagne et saumon fumé

Miroir orange chocolat guayaquil

Suggestions hebdomadaires à l'ardoise
Formule à partir de 17€ - Carte

Réservations : 05 53 29 95 18

Nous informons notre aimable clientèle de la fermeture annuelle pour congés du 6 au 19 janvier inclus.

Venez nous retrouver à la Fête de la truffe les samedi 18 et dimanche 19 janvier pour déguster nos croustous.

Collecte de sang

L'Amicale pour le don de sang bénévole du Sarladais informe que les prochaines collectes se dérouleront au Colombier à Sarlat, le samedi 4 janvier de 8 h à 12 h et le lundi 6 de 15 h à 19 h.

Tenir compte d'un délai minimum de huit semaines entre deux dons.

Une collation vous sera proposée après votre don. Les viennoiseries sont offertes par l'antenne locale de la Croix-Rouge française.

Les organisateurs vous remercient par avance et comptent sur vous.

UFC-Que Choisir Permanence à Sarlat

Des militants bénévoles vous accueillent au Colombier, à Sarlat, et vous aident dans vos litiges tous les vendredis de 14 h à 17 h au Cias et les premier et troisième lundis du mois de 15 h à 17 h à la Crama, salle n° 2.

Contact : 05 53 09 68 24.

Réponse aux usagers de l'hôpital de Sarlat



L'hôpital est-il en danger ? Va-t-on fermer la chirurgie, et la maternité ? Que va devenir l'hôpital de Sarlat ? Voici quelques-unes des questions que beaucoup de gens se posent concernant notre hôpital.

Face aux différents articles parus dernièrement dans la presse et aux manifestations et pétition, je souhaite, en tant que président de la communauté médicale du centre hospitalier de Sarlat, apporter des informations et précisions essentielles qui ne peuvent plus être occultées aujourd'hui.

L'hôpital est-il en danger ? L'hôpital aujourd'hui n'est plus le même que celui d'il y a quinze ou vingt ans, surtout dans un environnement comme le nôtre, isolé mais devant répondre à une population assez étendue sur le territoire et soumis à des variations saisonnières. La démographie médicale, vous le savez, et ce n'est pas une exclusivité à Sarlat, est en grande partie responsable des difficultés que rencontre notre hôpital d'aujourd'hui. En effet, nos jeunes générations de médecins ne sont pas attirées, pour différentes raisons, par un petit centre hospitalier où des équipes ne comprennent qu'un, voire deux ou exceptionnellement trois praticiens par spécialité. Nos jeunes confrères préfèrent aller dans des centres plus importants où ils rencontrent des équipes plus étoffées, avec moins de contraintes et plus d'échanges entre praticiens. Nous devons, par nécessité, composer avec cette situation et il est totalement illusoire, voire malhonnête, de faire croire que l'on peut continuer comme avant. Nous devons, et nous le faisons déjà, travailler, collaborer, échanger avec les centres hospitaliers autour de nous, notamment les centres de Périgueux et de Brive, mais aussi nos hôpitaux locaux de Domme et de Belvès.

L'hôpital aujourd'hui ne repose pas sur la chirurgie classique comme il y a vingt ou trente ans. Ce n'est pas vrai, quel que soit l'hôpital en question. Le secteur chirurgical orthopédique et viscéral est en déliquescence progressive et représente aujourd'hui près de 1,5 million d'euros de déficit par an. Il n'est pas question de mettre en cause tel ou tel chirurgien, mais de constater les faits, et il n'est pas honnête de le cacher.

A côté de ce secteur chirurgical, nous avons la maternité, qui bien qu'également très déficitaire (1,5 million d'euros environ) représente un service public incontournable et une priorité régionale. Cet état de fait a été pris en compte par l'Agence régionale de santé qui s'est engagée, par la voix du directeur général M. Laforcade, à prendre en charge ce déficit au titre d'une mission d'intérêt général, mais par contre nous demandant de trouver des solutions pour l'activité chirurgicale.

Nous avons donc décidé, par le projet médical, de développer des secteurs de soins prioritaires répondant à un besoin important de la population et qui n'existent pas actuellement sur le territoire de santé. Il s'agit notamment de la prise en charge de toute la pathologie cancéreuse. Nous avons déjà mis en place depuis trois mois pour un praticien de l'hôpital de Brive (oncologue) et

un mois pour un praticien de Périgueux (hématologue) des consultations avancées, et nous allons mettre en place en 2014 des séances de chimiothérapie dans notre centre hospitalier.

Parallèlement, nous pratiquons de fait, mais sans structure actuelle adaptée, des prises en charge de soins palliatifs qui doivent répondre à certaines pathologies évoluées. Ce secteur de soins palliatifs va être créé par des lits identifiés, d'ailleurs sur un projet commun avec l'hôpital de Domme.

Un pan très important de l'activité médicale aujourd'hui repose sur la prise en charge de la personne âgée, et il n'est pas normal que l'on fasse croire qu'il est plus valorisant de faire un acte chirurgical que de s'occuper correctement d'une personne âgée dépendante ou démente. L'ouverture d'une unité de gériatrie aiguë va démarrer en tout début d'année prochaine avec l'arrivée d'un gériatre supplémentaire à temps plein à l'hôpital de Sarlat. D'autre part, le secteur du troisième étage des personnes âgées, qui est dans un état d'insalubrité inacceptable, sera prochainement transféré dans un nouveau bâtiment dont les travaux devraient normalement débuter en 2014, avec l'appui notamment du conseil général.

Le secteur des urgences doit être amélioré et c'est une des priorités que l'on doit mettre en place très prochainement pour pouvoir mieux accueillir et mieux prendre en charge. Nous avons actuellement une unité de courte durée mais qui se trouve au deuxième étage et donc à distance des urgences. Une solution doit être apportée à ce problème.

On nous oppose des problèmes de transport par rapport à des trans-

ferts vers les autres hôpitaux. C'est un problème sur lequel nous travaillons, mais il faut aussi arrêter de faire peur et de raconter n'importe quoi sur les ambulances ou les pompiers. Mettre en place un tel système de garde plus important d'ambulances, voire des rotations d'hélicoptères plus fréquentes, est en cours d'organisation. Par ailleurs, grâce à la télémedecine, nous pouvons communiquer et transmettre radiographie et imageries scanners ou IRM pour avis et décisions thérapeutiques.

Ce fonctionnement avec l'aide de la télémedecine permet d'ailleurs au service de cardiologie dont je m'occupe de pouvoir encore fonctionner, avec un partenariat très étroit avec l'équipe de cardiologie de Périgueux-Sarlat, ce qui nous a permis de recruter un cardiologue supplémentaire au sein de notre fédération de cardiologie des deux hôpitaux, ce que nous n'aurions pas pu faire autrement.

Je pourrais évoquer beaucoup d'autres activités du centre hospitalier, avec des équipes soignantes très actives et motivées et qui, je pense, ont plus besoin d'être soutenues et reconnues dans leur compétence.

Par ces informations je voudrais apporter un autre son de cloche au discours trop souvent colporté et dire aux usagers de notre hôpital que nous travaillons pour que notre hôpital "s'en sorte" et qu'au contraire il y a une forte opportunité pour que nous le fassions évoluer et répondre aux besoins actuels de la population.

Docteur Philippe Eymerit,
président de la commission médicale
d'établissement

Hôpital : mais aussi...



L'action théâtrale du comité de défense, rue Magnanat

(Photos ML)

Le 21 décembre en fin de matinée, alors que le marché de Sarlat battait son plein, le comité de défense de l'hôpital a mené une action dans une petite voie au nord de la place de la Liberté, la rue Magnanat, bien en vue des personnes circulant dans le secteur.

Les comédiens – des membres du comité – étaient masqués. Il s'agissait de mimer une scène représentant un faux accident avec six blessés. Ceci pour illustrer le risque que fait courir à la population, selon le comité, la fermeture du service de chirurgie du Centre hospitalier Jean-Leclaire.

Motion. Des motions pour le maintien de la chirurgie continuent d'être adoptées par les conseils municipaux. Ce fut le cas à Vézac, Marquay, Siorac-en-Périgord, Beynac-et-Cazenac, Daglan, Grolejac. En tout, seize communes du Sarladais ont adopté un tel texte.

A souligner que ni Sarlat-La Canéda ni Castelnau-La Chapelle, commune du député, ne l'ont adopté.

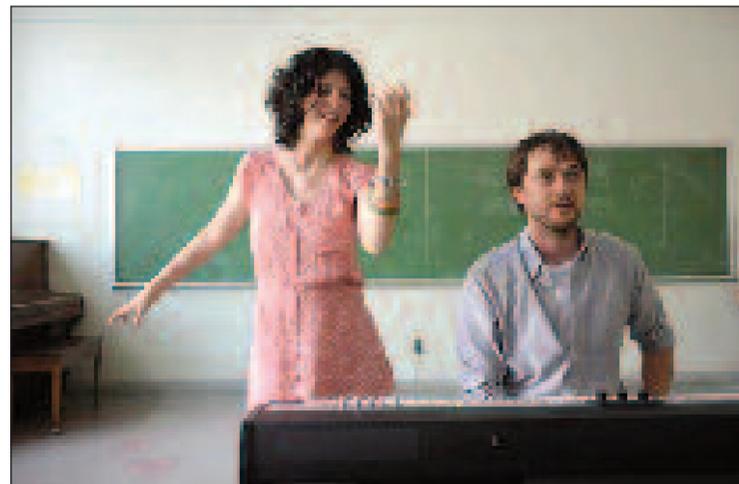
Rapport définitif sur le service de chirurgie.

Il a été envoyé par l'Agence régionale de santé aux autorités locales. Il sera prochainement soumis aux membres du conseil de surveillance de l'hôpital.



Des passants attentifs à ce qui se joue sous leurs yeux

Les Amis du cinéma



Jeudi 9 janvier à 20 h 30 au Rex à Sarlat, les Amis du cinéma vous proposent un ciné-rencontre avec la projection du film canadien de Louise Archambault : " Gabrielle " .

Avec Gabrielle Marion-Rivard, Mélissa Désormeaux-Poulin, Alexandre Landry.

Gabrielle et Martin sont des jeunes gens " différents ". Handicapés mentaux, ils ont réussi à trouver un équilibre au centre de loisirs dans la chorale Les Muses de Montréal. Tandis qu'ils se préparent à un spectacle important mettant en vedette Robert Charlebois, ils voudraient vivre pleinement leur romance. Gabrielle souhaiterait plus que tout au monde être autonome et vivre seule en appartement. Sa sœur Sophie l'encourage en tout point, mais doit aussi lui annoncer son départ prochain pour l'Inde. Malgré la compréhension des intervenants, la mère de Martin s'inquiète et refuse quant à elle que son fils et Gabrielle consomment leur amour. Amoureux et déterminés, ils devront affronter les préjugés pour espérer vivre une histoire d'amour qui n'a rien d'ordinaire...

Un beau film, sobre, drôle, vivant et juste.

Brevet des collèges les lauréats félicités

Il y avait fête, joie et retrouvailles au collège La Boétie le vendredi 13 décembre. La promotion 2013 des élèves de 3^e était à l'honneur.

Tous les lauréats du brevet des collèges étaient ainsi réunis.

Plus de deux cents personnes avaient répondu à l'invitation. Les festivités avaient commencé un peu plus tôt dans la journée par la plantation de deux chênes truffiers.

En soirée, les élèves recevaient leur prix et étaient félicités pour la qualité du travail fourni. Ont été honorés les 160 collégiens qui avaient reçu une mention, ce qui est tout à fait remarquable : 20 mentions très bien, 40 mentions bien et 100 mentions assez bien.

Les 200 lauréats du brevet ont pu célébrer ces retrouvailles autour de quelques douceurs et jus de fruits.

Et déjà les imaginations sont sollicitées pour célébrer la promotion 2014.

Permanence du député

La permanence de Germinal Peiro, député de la Dordogne, est fermée jusqu'au vendredi 3 janvier inclus.

Les bureaux seront ouverts le lundi 6 janvier à partir de 9 h.

Un débat sera organisé après la projection pour parler du syndrome de Williams.

Cinéma

LE REX - AVENUE THIERS - SARLAT
4 salles

LE MANOIR MAGIQUE (3D) – Vendredi 27, samedi 28, dimanche 29 et mardi 31 décembre à 14 h 30 ; lundi 30 à 17 h 30.

LE MANOIR MAGIQUE – Dimanche 29 à 17 h 30 ; mercredi 1^{er} janvier à 15 h.

BELLE ET SÉBASTIEN – Vendredi 27 à 14 h 30 ; samedi 28 à 19 h 30 ; dimanche 29 à 20 h 30 ; lundi 30 à 14 h 30 et 20 h 30 ; mardi 31 à 14 h 30 et 20 h.

ANGÉLIQUE – Vendredi 27 à 22 h ; samedi 28 à 17 h.

*** LE HOBBIT, LA DÉSOLOGIE DE SMAUG** – Vendredi 27 et samedi 28 à 19 h ; mardi 31 à 20 h.

*** LE HOBBIT, LA DÉSOLOGIE DE SMAUG (VO)** – Vendredi 27 à 14 h 30 ; lundi 30 à 19 h 30.

*** LE HOBBIT, LA DÉSOLOGIE DE SMAUG (3D)** – Dimanche 29 à 20 h 30.

LA REINE DES NEIGES – Vendredi 27 et samedi 28 à 19 h 30 ; dimanche 29 et mardi 31 à 17 h 30.

L'APPRENTI PÈRE NOËL ET LE FLOCON MAGIQUE – Vendredi 27 et samedi 28 à 17 h.

*** IL ÉTAIT TEMPS** – Vendredi 27 à 17 h ; dimanche 29 à 14 h 30 ; mardi 31 à 20 h.

*** ZULU** – Vendredi 27 et samedi 28 à 22 h ; lundi 30 à 20 h 30.

*** Justin Bieber. BELIEVE** – Vendredi 27 à 19 h 30.

LE SECRET DE L'ÉTOILE DU NORD – Samedi 28 et mardi 31 à 14 h 30.

LOULOU, L'INCROYABLE SECRET – Samedi 28 à 17 h ; lundi 30 à 14 h 30 ; mardi 31 à 17 h 30.

*** HUNGER GAMES 2, L'EMBRASEMENT** – Samedi 28 à 21 h 30 ; dimanche 29 à 17 h 30.

THE IMMIGRANT (VO) – Vendredi 27 et samedi 28 à 22 h ; lundi 30 à 14 h 30.

THE IMMIGRANT – Samedi 28 à 14 h 30.

CASSE-TÊTE CHINOIS – Dimanche 29 à 20 h 30 ; mardi 31 à 17 h 30.

JACK ET LA MÉCANIQUE DU CŒUR – En avant-première dimanche 29 à 14 h 30.

LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE ! – Lundi 30 à 17 h 30.

LA VIERGÉE DE WALTER MITTY – En avant-première lundi 30 à 20 h 30. Mercredi 1^{er} janvier à 15 h et 20 h 30.

100 % CACHEMIRE – Mercredi 1^{er} janvier à 20 h 30.

THE LUNCHBOX – Mercredi 1^{er} à 17 h 30 ; jeudi 2 à 20 h 30.

TARIF RÉDUIT
(pendant les travaux) : 6,60 €.

4,50 € pour les moins de 5 ans.

Avec la carte du CINÉREX : 5 € (5,20 € ou 5,40 € selon la carte).

Groupe (+ de 10 personnes), 5,50 €.

2 € de supplément pour les films en 3D.

* Séances à heure précise.

* Interdit aux moins de 12 ans.

* Tarif unique, 8 €.

Renseignements au

05 53 31 04 39

www.cinerec.fr

Annonces légal

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE COMMUNE DE MARNAC AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Monsieur Jean Paul MOUILLAC, maire, le Bourg, 24220 Marnac, tél. 05 53 29 31 08.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.

L'avis implique un marché public.

Objet : aménagement de la mairie et création de deux logements.

Référence acheteur : 13_0254PA_T_01.

Nature du marché : travaux.

Type de marché : exécution.

Procédure : procédure adaptée.

Code NUTS : FR611.

Durée : 11 mois à compter de la notification du marché.

Forme du marché : prestation divisée en lots, oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Lot n° 1 : VRD, aménagements extérieurs (tranche ferme et tranche conditionnelle) ;

Lot n° 2 : maçonnerie, gros œuvre (tranche ferme) ;

Lot n° 3 : charpente, pan de bois, couverture (tranche ferme) ;

Lot n° 4 : menuiserie extérieure (tranche ferme) ;

Lot n° 5 : menuiserie intérieure (tranche ferme) ;

Lot n° 6 : plâtrerie, isolation, faux plafonds (tranche ferme) ;

Lot n° 7 : carrelages, faïences (tranche ferme) ;

Lot n° 8 : peintures (tranche ferme) ;

Lot n° 9 : plomberie, VMC (tranche ferme) ;

Lot n° 10 : électricité, chauffage (tranche ferme et tranche conditionnelle) ;

Lot n° 11 : chauffage, pompe à chaleur (tranche conditionnelle).

Conditions relatives au contrat.

Forme juridique : le marché pourra être conclu avec une entreprise pour chaque lot ou avec un groupement d'entreprises conjointes et solidaires.

Conditions de participation.

Situation juridique, références requises : voir règlement de la consultation.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

50 % : validité technique de l'offre.

50 % : prix des prestations.

Renseignements administratifs : commune de Marnac, le Bourg, 24220 Marnac, tél. 05 53 29 31 08.

Remise des offres : 24 janvier 2014 à 14 h au plus tard à l'adresse : commune de Marnac, le Bourg, 24220 Marnac.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : l'euro.

Renseignements complémentaires.

Lieu d'exécution : le Bourg, 24220 Marnac.

Renseignements complémentaires.

Visite sur les lieux : téléphoner à la mairie au 05 53 29 31 08.

Dossier de consultation disponible sur demande à l'architecte Christophe BOILAIT, 7, rue Prosper-Mérimée, 24100 Bergerac, tél. 05 53 22 10 40. Le Dce est téléchargeable sur www.marchespublics.dordogne.fr

Remise des offres : voir règlement de consultation.

Envoi à la publication le 20 décembre 2013.

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier et le guichet de dépôt sur <http://marchespublics.dordogne.fr>

Pétanque sarladaise Une bonne année se fête toujours



Accueil des nouveaux joueurs

Lors de l'assemblée générale du comité départemental de pétanque, joueurs et dirigeants du club sarladais se sont vu décerner médailles, diplômes et trophées. Pour célébrer la bonne saison 2013, le club organisait, samedi 21 décembre, une soirée festive autour de la remise des récompenses et de la présentation des nouveaux joueurs.

Les objectifs sportifs, qu'en début de saison le président Bernard Delbos avait fixés, ont quasiment tous été atteints.

En catégorie jeunes, où le panachage est autorisé, Léo Bouty et Louis Veyssières ont remporté à eux deux trois titres départementaux en doublettes et triplettes benjamins et en doublettes minimes. Associés à Ismaël Chambot et Xavier Malgouyat, ils sont également vice-champions de la ligue d'Aquitaine en championnat par équipe de jeunes. La Pétanque sarladaise est par ailleurs championne de Dordogne par équipe de club jeunes.

Le club n'avait jamais remporté un titre départemental en catégorie seniors. Xavier Gargaud et Alain Hechazo ont remédié à cet état de fait en gagnant brillamment le titre de champion départemental en doublettes.

Il serait injuste de ne pas citer les féminines Karine Chapoulie et Nadine Neyrat qui ont créé l'événement parce que pour la première fois le club engageait une équipe féminine et que ces dames ont atteint avec brio les demi-finales du championnat départemental en doublettes.

En Coupe de France, l'équipe du club s'est hissée en phase inter-régionale mais a honorablement perdu un match devant Gourdon, finaliste national de la précédente édition.

En championnat des clubs, les différentes équipes de huit joueurs engagées ont globalement obtenu de bons résultats. Le président a

félicité l'ensemble des joueurs qui ont participé à cette compétition et les a remerciés en portant une attention particulière aux capitaines qui ont su bien manager leur équipe. Un diplôme d'honneur a été remis à chacun d'entre eux. Chez les vétérans, l'équipe conduite par Maurice Rahon a terminé première de poule puis s'est inclinée en demi-finale. L'équipe 3, conduite par Jean-René Bertin, a fini deuxième de sa poule. Jérôme Gaillard et l'équipe 2 accèdent à la division supérieure. L'équipe phare du club, menée par Jean-Paul Renaudie, a remporté tous ses matches et monte logiquement en première division.

Les objectifs sportifs de la saison 2014 resteront élevés. Nicolas Bouty, nouveau manager général des équipes du championnat des clubs, a présenté quelques nouveaux joueurs et joueuses qui renforceront l'effectif déjà de bon niveau : Alain Garcia et Jean-Christophe Godard qui avec Nicolas sont les champions départementaux en titre en triplettes, Cléo Bornes, championne en titre en doublette mixtes, sa sœur Karen, championne en triplettes mixtes, et leur père Patrick qui cette saison jouait dans l'élite du championnat national des clubs, Floriva Modeste, champion départemental en triplettes vétérans et d'autres encore qui ont choisi de rejoindre un club ambiteux.

Concernant les récompenses honorifiques, le comité départemental et les membres du bureau de la Pétanque sarladaise ont décidé d'honorer des personnalités qui, par leur action, participent activement au développement du club. Tel Louis Hannezo car depuis plus de vingt années il a su se rendre disponible pour collecter les dons auprès des sponsors fidèles ou occasionnels qui ont permis d'organiser, entre autres, le grand concours régional du mois d'août. Et le petit monde de la pétanque sait combien l'aspect financier et la recherche de nouveaux sponsors sont devenus indispensables aux clubs qui affichent des ambitions dans le championnat des clubs et en Coupe de France.

Enfin, c'est un président dynamique, innovant, n'ayant pas peur de prendre des risques, un de ces hommes qui projette son club dans le futur et qui accompagne l'évolution rapide de la pétanque qu'a voulu saluer et honorer le comité départemental en la personne de Bernard Delbos.

Avant de clore la cérémonie, le président a inauguré une Fanny, sculpture en plâtre réalisée par l'artiste sarladaise Josy Gauthier, et qui trône désormais dans l'espace de jeu couvert (visible aussi sur le site Web du club).

La soirée s'est terminée dans un restaurant sarladais où les joueurs ont été accueillis par un des sponsors du club autour d'un repas convivial.

Le Petit Manoir
Restaurant à Castel - 13, rue de la République

Menu Réveillon 49€

Amuse-bouche
Cordon-rouge au foie gras et son jus
Filet de bœuf au jus de viande et légumes
Médaille de bœuf au jus de viande et légumes
Les fromages
Dessert maison au choix

Reservations au 05 53 29 31 14

Ouvert le 1^{er} janvier 2014

Validité des cartes d'identité

A partir du 1^{er} janvier, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de dix à quinze ans pour les personnes majeures, en application du décret 2013-1188 du 18 décembre 2013 relatif à la durée de validité et aux conditions de délivrance et de renouvellement de la carte nationale d'identité paru ce jour au Journal officiel.

Cette mesure de simplification administrative permettra à environ 1,5 million d'usagers par an de bénéficier d'un délai supplémentaire avant d'effectuer leur démarche de renouvellement de titre.

Cet allongement de la durée de validité s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.

Dans ce dernier cas, la prolongation de cinq ans de la validité de la carte nationale d'identité est automatique, elle ne nécessite donc aucune démarche. Il ne sera pas nécessaire de se rendre en mairie,

dans les antennes de la préfecture de police de Paris ou dans les consulats pour leur prolongement.

Les personnes mineures ne sont pas concernées, leur carte nationale d'identité restera donc valable pour une durée de dix ans.

Pour les voyageurs souhaitant se rendre à l'étranger avec une carte nationale d'identité, il est conseillé de se renseigner sur le site www.diplomatie.gouv.fr, rubrique conseils aux voyageurs.

Services cartes grises

Les guichets cartes grises des services de la préfecture de Périgueux et de la sous-préfecture de Bergerac seront exceptionnellement fermés le 31 décembre. Le dépôt de dossier est possible à Périgueux aux horaires d'ouverture de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 16 h 15.

Municipales Avis de tempête sur le PS

C'est dans trois mois, les 23 et 30 mars, que se tiendront les élections municipales, suivies, le 25 mai, par les élections européennes. Les enjeux ne sont ni minces ni purement locaux. Rappelons qu'une défaite aux municipales entraînerait irrémédiablement pour la gauche la perte du Sénat dès septembre.

Sur le papier, l'affaire semble pliée : les socialistes devraient payer au prix fort la politique du pouvoir actuel. Les sondages donnent toujours un exécutif au plus bas, tandis que se multiplient les mouvements de protestation contre la pression fiscale ou les réformes "sociétales". De plus, ce type d'élections est toujours défavorable à l'équipe en place.

Faut-il pour autant s'attendre à une hécatombe chez les élus socialistes ? Ce n'est pas si simple. Le principal adversaire du PS, l'UMP, a visiblement relancé la machine à perdre avec d'interminables querelles de personnes. On le vérifie à Paris où Anne Hidalgo est déjà donnée gagnante face à Nathalie Kosciusko. À cela il faut ajouter le poids des personnalités locales et des habitudes. On cherche en vain le candidat capable de chasser Martine Aubry du vieux bastion socialiste lillois. Dans les grands centres urbains,

les socialistes parviendront sans doute à limiter les dégâts.

Par contre, la situation risque d'être plus difficile dans les zones rurales ou les petites villes, frappées de plein fouet par la crise. Cette France "visible", selon le mot du géographe Christophe Guilluy, a été abandonnée par la gauche au profit des populations d'origine immigrée et des fameux "bobos". La facture de cet abandon risque de se révéler très lourde.

Elle sera d'autant plus lourde qu'un troisième larron, le Front national, risque de rafler la mise. Bien sûr, le parti de Marine Le Pen n'est pas en mesure de conquérir un nombre significatif de municipalités, mais il fera inévitablement la preuve de son pouvoir de nuisance, et des succès, même symboliques, ne sont pas à exclure. On l'a vu à la cantonale partielle de Brignoles.

Mais l'adversaire le plus redoutable du PS sera sans aucun doute l'abandon d'un électoral lassé des jeux politiques et des résultats économiques qui n'arrivent pas.

Les socialistes ont décidément de bonnes raisons de craindre les prochaines municipales.

Serge Plenier

**L'ESSOR
SARLADAIS**
est habilité à publier
les annonces
judiciaires et légales
pour l'ensemble
du département
de la Dordogne.

TRÉSORS AU NATUREL Société par actions simplifiée au capital de 4 000 euros Siège social : Leydou 24440 Naussannes 790 950 018 RCS Bergerac

Suivant délibération d'une assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2013, il résulte que :

- Madame Sara TORRES, demeurant 19, rue du Général-Delestrait, 24100 Bergerac, a démissionné de ses fonctions de directrice générale à compter du 5 décembre 2013 ;

- l'activité d'onglerie a été supprimée de l'objet social ;

- l'objet social a été étendu aux activités suivantes : fabrication et négoce de bijoux fantaisie.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bergerac.

Pour avis.

Canton de Sarlat

Sarlat

REMERCIEMENTS

Jean-Pierre et Yvette LANDON, Viviane et Moïse LORBLANCHET, Maryse et Christian AUDY, Michel et Michelle LANDON, *ses enfants* ; ses petits-enfants ; ses arrière-petits-enfants ; son arrière-arrière-petite-fille ; très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Victoria LANDON
née DELPIT

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

La famille remercie particulièrement les amis, les voisins et le personnel soignant de la maison de retraite de Domme pour leur dévouement.

Une messe sera célébrée à son intention le dimanche 29 décembre à 11 h en la cathédrale de Sarlat.

Vézac

Avis de la mairie

En raison des congés annuels, le secrétariat sera fermé les jeudi 26 et vendredi 27 décembre.

REMERCIEMENTS

M. et Mme Odette PESTOURIE, *sa fille et son gendre* ; Mme Janine JAUBERT, *sa fille* ; M. Jean-Paul JAUBERT, *son fils* ; ses petits-enfants et arrière-petits-enfants ; parents et alliés, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Madame Léonie JAUBERT
née PIALAT

vous prie de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Sainte-Nathalène

Dernier moment de bonheur à la bibliothèque

Samedi 21 décembre. Françoise Hustache, bibliothécaire, offrait aux enfants et à leurs parents un spectacle de contes suivi d'un goûter de Noël, dans les locaux mêmes où, depuis 1997, les lecteurs de Prats-de-Carlux, de Saint-Vincent-Le Paluel et de Sainte-Nathalène viennent satisfaire leur soif de culture livresque, généreusement épaulés dans leur choix par Françoise, la passeuse de savoir.

C'est sous ces auspices que deux conteuses de Sarlat ont proposé aux enfants d'accompagner en imagination le petit sapin triste, décoré par tous ses amis de la forêt la veille de Noël ; puis le petit garçon qui s'ennuie tout seul et qui trouve un "vrai chien" le matin de Noël, sous le sapin, au lieu de la peluche du catalogue ; enfin, le sapin qui a abrité un oiseau et qui, depuis ce jour-là, ne perd plus ses aiguilles en hiver.

En seconde partie, Françoise et Adija ont transformé avec merveille le lieu en un théâtre d'ombres. Dès l'ouverture des rideaux du castelet, un croissant de lune apparaît et l'on ne tarde pas à comprendre que c'est au cirque que l'on est invité. Et là, les numéros s'enchaînent : l'ours qui fait du tricycle, les otaries qui jonglent, deux énormes éléphants légers comme des plumes, une danseuse fildefériste aux mouvements gracieux, un dompteur affrontant un lion "pas très commode" et, bien sûr, un clown... La dextérité et la précision des manipulatrices, alliées au magnifique soutien musical de Lionel, plongent ce ballet des ombres dans une délicieuse harmonie.

Les petits et les grands applaudissent généreusement au moment où les rideaux se referment. Mais, hélas, ils se referment pour toujours...

Cette bibliothèque de campagne, ce petit foyer de culture qui a rayonné pendant plus de quinze ans, avec

ses aléas, certes, mais aussi combien de succès, deviendra une antenne du pôle lecture publique de la communauté de communes.

Epiphanie

Les membres du Club des aînés se réuniront le dimanche 5 janvier à partir de 14 h 30 dans la salle Nicole Duclos pour partager la traditionnelle galette des Rois offerte par la mairie, l'Amicale laïque et le club.

Parents et amis seront les bienvenus. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire.

Saint-André-Allas

Le père Noël est passé à l'école



Nous l'aimons bien le père Noël ! Il faut dire qu'il sait s'y prendre cet attachant et généreux bonhomme, il ne ménage pas sa peine pour donner aux écoliers, à chacun de ses passages, cette touche unique de féerie. Vendredi 20 décembre, déjà fatigué par un long parcours

Domme

Dernier conseil municipal de l'année

Le procès-verbal de la séance du 24 octobre est adopté.

Déplacement d'un coffret électrique — Les travaux de ce déplacement sont intégralement pris en charge par le SDE 24.

Achat de la parcelle D-137 — Le conseil décide d'acheter cette parcelle sise Sous le Mur et appartenant à Yves Conan, pour un prix de 1 000 €.

Assurance statutaire du personnel — Le maire est autorisé à signer le ou les contrats CNP Assurances pour l'année 2014.

Aliénations et changements d'assiettes — Le conseil accepte l'aliénation au profit de Claude Poulain d'une terminaison d'une voie d'accès qui dessert des logements dont il est propriétaire au Pradal, au prix de 2 € le m², sous réserve de la conservation par la commune d'une servitude de passage pour les réseaux et de l'acquisition par l'intéressé de l'ensemble de la section, soit les terrains jouxtant les parcelles D-2455 et D-2456.

Il entérine également l'aliénation au profit de Jean Pistre d'un chemin rural qui passe au milieu de sa propriété sise à Domme, au lieu-dit Turnac, au prix de 2 € le m².

MM. Poulain et Pistre devront rembourser les frais d'enquête publique.

Le conseil accepte de procéder à un changement d'assiette en achetant à Jean-Luc Vériel, au prix de 2 € le m², le chemin qui traverse sa parcelle cadastrée sous le numéro B-57 et qui est emprunté depuis des années par les véhicules. La commune prendra en charge les frais de géomètre et de notaire.

Il accepte d'autre part l'aliénation des parties de chemin rural enser-

Canton de Domme

rées par les propriétés de Jean-Luc Vériel, Michel Desplat et Mme Zviak au profit de ces derniers pour les parties de chemin qui concernent chacun d'entre eux. Cette aliénation fera l'objet d'une vente par la commune sur la base de 2 € le m². Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

Défibriateur — Une armoire pour cet appareil sera achetée au prix de 623,50 €.

Transports scolaires — Le conseil décide de verser respectivement au Syndicat intercommunal des transports scolaires de Belvès et du Sivom de Saint-Cyprien la participation des communes non adhérentes, fixée à 158 € et 164 € par élève transporté, et ce pour le transport scolaire de deux jeunes Dommois pour la durée de l'année scolaire 2013/2014.

Le transport scolaire pour les enfants de l'école primaire sera gratuit à partir de la rentrée scolaire 2014/2015.

Remboursement de sinistre — Le conseil encaissera un chèque d'un montant de 752,93 € pour le remboursement du portique endommagé au parking Saint-James.

Remplacement d'une lanterne rue de l'Esquirol — L'ensemble de l'opération représente un montant de 1 632,47 € TTC.

Recensement — Un troisième agent de recensement sera recruté.

Mise en hors d'eau et hors d'air de la porte des Tours — Le coût des travaux (y compris l'option 1 du lot éclairage) s'élève à 232 634,69 € HT. Les frais de maîtrise d'œuvre HT sont de

20 937,12 € (9 %), soit un total de 253 571,81 €, arrondi à 253 571 €. Ces travaux seront subventionnés par la Drac Aquitaine à hauteur de 40 % (101 428,40 €) par la Région et le département à hauteur de 20 % (46 526,80 € chacun), enfin par la commune à hauteur de 59 089 €.

Pour la Région et le département, seul le coût des travaux est pris en compte (232 634 € HT). La commune s'engage à prendre en charge le paiement de la TVA, quelles que soient les subventions attribuées.

Achat de matériel — Des bancs et des corbeilles en bois seront acquis pour la somme de 1 068,88 €.

Regroupement pédagogique intercommunal Cénac/Domme — La répartition des classes, imposée par l'Inspection d'académie, se fera comme suit : CP et CE1 à Domme ; maternelles, CE2 et CM à Cénac.

Concernant la cantine scolaire : chaque commune conservera ses tarifs en vigueur. Quant à la garderie, les enfants fréquenteront les garderies de leur commune d'origine qu'ils rejoindront par un service de navette (gratuit).

L'Atsem de Domme sera mise à disposition de l'école de Cénac par voie de convention. Elle sera toujours salariée de la commune de Domme mais Cénac participera au financement de son salaire, au prorata du nombre d'enfants de Cénac inscrits en maternelle. L'emploi du temps de l'Atsem devra être revu pour une semaine de travail de quatre jours et demi.

Cénac-et-Saint-Julien

FOIRE AU PORC

Du 3 au 14 janvier

SHOPI
CÉNAC - Tél. 05 53 28 22 22

CÉNAC
Salle socioculturelle

LOTO

Samedi 4 janvier - 20 h 45
ouverture des portes à 19 h

13 PARTIES
10 kg de magrets - Cave à vin (30 bout.)
Bons d'achat de 50 € - Jambons
Canards gras avec foie - Brouette garnie
Corbeilles de fruits et légumes...

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12

Org. Centre de loisirs les Vitarelles

Paroisse Bienheureux Guillaume-Delfaud

Horaires des offices religieux.

Samedi 28 décembre, messe à 18 h à Nabirat.

Dimanche 29, messe à 9 h 30 à Saint-Martial-de-Nabirat et à 11 h à Cénac.

Mercredi 1^{er} janvier, messe à 18 h à Cénac.

Samedi 4, messe à 18 h à Vitrac.

Dimanche 5, messe à 9 h 30 à Daglan et à 11 h à Cénac.

Votre journal
vous souhaite de bonnes
fêtes de fin d'année

Canton de Domme

Daglan

REMERCIEMENTS

Colette, Yvette, Jean-Pierre, Paulette, Jean-Paul et Jean-Jacques, *ses enfants* ; sa belle-fille ; ses neveux et nièces ; parents et alliés, très touchés par les innombrables marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Armande BADOURE

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Cérémonie des vœux

Le maire et le conseil vous invitent à la cérémonie des vœux pour la nouvelle année le samedi 4 janvier à 16 h à la salle des fêtes.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la manifestation.

Saint Cybranet

Le docteur DELAHAYE sera absent du lundi 30 décembre au dimanche 5 janvier pour congés. En cas de besoin, appelez le docteur CLAVERYS, à Cénac tél. 05 53 28 38 74.

Avis de la mairie

Le secrétariat est fermé jusqu'au mardi 31 décembre. Mais ce jour-là une permanence sera assurée de 10 h à 12 h pour les inscriptions sur la liste électorale.

Saint-Laurent La Vallée

Les personnes qui ont dérobé, courant décembre, une tonne à eau de 300 l, équipée, chez Jocelyne BOIS, Boissac, Saint-Laurent-La Vallée, sont priées de la remettre à la même place, sinon plainte sera déposée.

Avis de la mairie

Secrétariat. Il sera fermé du 31 décembre au 3 janvier.

Une permanence sera assurée le mardi 31 de 14 h à 16 h pour les inscriptions sur la liste électorale. Les personnes concernées doivent se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Agence postale communale. Elle sera fermée les 26 et 27 décembre et les 2 et 3 janvier inclus.

Cérémonie des vœux. Le maire Nadine Friconnet et le conseil municipal invitent les Saint-Laurentais à la présentation des vœux qui aura lieu le dimanche 12 janvier à 17 h à la salle des fêtes.

Saint-Martial-de-Nabirat

Joyeux repas de Noël !



Tous les enfants étaient là, heureux de partager le traditionnel repas de Noël, en présence de la municipalité, des professeurs des écoles et des employés municipaux. C'est l'occasion, chaque année, de se retrouver autour d'une table décorée pour déguster un menu amélioré préparé par un vrai cuisinier. Un déjeuner de fête en prélude aux festivités de fin d'année que les

enfants attendent comme le premier signal des vacances de Noël.

Outre la boîte de chocolats remise à chacun de ces petits prodiges en herbe, deux stylos crochet quatre couleurs leur ont été également offerts. Une manière de ne pas oublier qu'après les vacances l'école reprend !

Saint-Laurent-La Vallée

La commune a une centenaire



(Photo Dominique Buridant)

C'était jour de fête ce dimanche 22 décembre à 17 h à la salle des fêtes. Le maire Nadine Friconnet, les élus municipaux et de nombreux invités célébraient le centième anniversaire de Gabrielle Meynot, née le 8 décembre 1913 à Vaurez, dans une très ancienne famille de la région de Belvès.

Le premier magistrat évoqua les principaux moments de la longue vie de Gabrielle, et notamment les années passées à Saint-Laurent-La Vallée en tant qu'enseignante d'abord pendant quelques mois, puis épicière au bourg de 1943 à 1968. Elle a conté comme une belle histoire les livres audio qu'affectionne tout particulièrement l'héroïne du jour, et la rencontre d'un accordéoniste de bal musette, Lucien, qui épousera Gabrielle le 15 octobre 1935. Deux enfants vont naître de cette union, un garçon, Hervé, et une fille, Micheline.

Charpentier passionné, Lucien va créer son entreprise en 1947 qui progressera rapidement pour devenir une référence locale dans la fabrication de parquets et de lambris.

Au travers de mots empreints de sensibilité et d'émotion, le maire a évoqué le décès en août 1999 de M. Meynot, juste quelques mois avant la tempête qui va détruire une grande partie de ces "chers arbres" qu'il affectionnait tant, puis la reprise de l'entreprise par son fils Hervé. Elle a aussi dit sa fierté d'avoir encore aujourd'hui cette scierie sur sa commune.

Il va sans dire que notre centenaire fut, durant cette cérémonie, l'objet de nombreux gestes d'amitié de la part des villageois réunis en présence de ses trois petites-filles, de ses deux petits-fils et de ses quatre arrière-petits-enfants, auxquels elle n'a jamais confié son secret de longévité.

Un magnifique gâteau d'anniversaire accompagné d'une coupe de champagne furent offerts à tout le village présent.

Bon et joyeux anniversaire à la doyenne de Saint-Laurent-La Vallée ! Qu'elle puisse encore vivre de belles choses.

Canton de Carlux

Carlux

Avis de la mairie

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat sera fermé les 27 décembre, 2 et 3 janvier. Une permanence sera assurée les lundi 30 et mardi 31 décembre de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale.



Carsac-Aillac

REMERCIEMENTS

Mme Céline DEHONDT et Régis, son époux, *sa fille et son gendre* ; Alex, Elodie et Quentin, *ses petits-enfants* ; les familles COMENT, BOUYSSOU et ZAÏKA, vous remercient sincèrement pour les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Monsieur René COMENT

La famille remercie également le docteur Marquette, l'équipe soignante de la maison de retraite Saint-Rome, le HAD, les infirmiers à domicile, ainsi que les pompes funèbres Lavergne pour leur gentillesse et leur dévouement.

Mme Céline DEHONDT
Le Bousquet - 24620 TAMNIÈS

Simeyrols

L'Amicale laïque a fêté Noël



Dimanche 22 décembre le père Noël avait donné rendez-vous aux enfants de la commune dans la salle des fêtes. Accompagnés des

parents, ils ont reçu le jouet que le vieil homme leur avait réservé. Un pot de l'amitié a agrémenté cette matinée.

Veyrines-de-Domme

Randonnée moto



Samedi 7 décembre, l'école de pilotage MRT Offroad, en association avec le Saint-Cybranet Moto-club et l'Amicale laïque de Daglan, a organisé une randonnée moto dans la vallée du Céou.

Une quarantaine de pilotes étaient au rendez-vous.

Les participants ont fait la pause repas dans une ferme-auberge locale.

Vu le succès de cette manifestation en faveur de l'Association française contre les myopathies, Laurent Mabru vous donne rendez-vous pour l'édition 2014.

Toyeuses fêtes

Hostellerie Monteville
Le Bourg - BEYNAC

Dîner prolongé de la Saint-Sylvestre
servi les 31 décembre et 1^{er} janvier

89 € boisson incluse*
- de 12 ans : **49 €**

Surprises...
Velouté de potiron au lait de coco curry et queues de langoustines
Tartare de saumon mariné et Saint-Jacques aux herbes
Suprême de pintade roulé au foie gras, sauce morilles légumes oubliés
Tartelette fine au chutney de figues et rocamadour
Omelette norvégienne flambée au Grand Marnier
Thé ou café
* 1 bouteille de vin (75 cl) pour 2

Ambiance musicale et cotillons

Réservations : 05 53 29 50 06

Nouvel An à Maillac
SAINTE-NATHALÈNE
Dîner dansant de la St-Sylvestre

66 € vins compris

Cocktail champagnisé Nuit de Folie et ses mises en bouche
Soupe de nos grand-mères et son chabrol
Duo de foie gras de canard entier à la fleur de sel et saumon de Norvège fumé au bois de hêtre
Suprême de pintade farci aux morilles et jus de truffes
Tatin de champignons et girolles fondant de vitelottes et pressé de légumes
Trilogie de fromages fins et mesclun coloré
Précieux chocolat au cœur de caramel au beurre salé
Café expresso et sa gourmandise

Côtes de Gascogne Tariquet Les Premières Grives
Grand vin de Bordeaux
Château Ogier de Gourgue 2008

Champagne sur commande au bar
Possibilité (limitée) de dormir sur place

AMBIANCE POUR TOUS

Sur réservation : 05 53 59 22 12
Le 1^{er} janvier à 13 h (infos sur place)
Buffet dansant

Le Médiéval
Menu de la St-Sylvestre

★ Soupe de champagne **60 €**

★ Mise en bouche

★ Duo de Saint-Jacques A la plancha sur une purée de topinambours aromatisée à la truffe En carpaccio, assaisonnées d'une vinaigrette au citron vert

OU

★ Déclinaison de foie gras crème brûlée au foie gras terrine de foie gras sur pain d'épices escalope de foie gras poêlée sur pommes flambées

★ Trou normand

★ Tournedos de canard farci au foie gras frais nappé d'une sauce aux truffes accompagné d'un sauté de légumes nains frais

OU

★ Demi-langouste à la persillade et son riz aux légumes façon thaï sautés au wok

★ Assiette de fromages

★ Macaron glacé à la fraise sur son nuage de meringue

OU

★ Carillon surprise aux trois chocolats

★ Coupe de champagne

Place de l'Orléans - SARLAT
(05 53 31 12 85 - 05 53 20 41 28)

La Ferme de Vialard
ASSOCIATION DE PRODUCTEURS

Pour les Fêtes de Fin d'année

Foie gras mi-cuit oie et canard
Figues et magrets fourrés au foie gras
Escargots cuisinés (6 € la douzaine)
Huîtres (7 € la douzaine n° 3) - Truites fumées
Chapons (11 € le kg) - Pintades - Canettes (8 € le kg)
Rôti de chapon farci au foie gras - Cailles (9,90 € le kg)
Pigeonneaux (15,70 € le kg)
Perdreux - Faisans

Bûches glacées
Nombreux parfums à choix

Pain d'épices (18,50 € le kg)
Monbazillac - Chutney - Confit d'oignons safranés

OUVERTURE EXCEPTIONNELLE
les lundi 30 et mardi 31 de 9 h à 18 h 30

OUVERT du lundi au jeudi 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h 30
vendredi et samedi non-stop 9 h-18 h 30

ZA de Vialard - CARSAC
Tél. 05 53 31 98 50

AU PANIER GARNI

VOS MENUS POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

N'HÉSITEZ PAS À COMMANDER... NOUS PRÉPARONS !!!

FOIE GRAS : OIE OU OIE, TERRINE, MOUTON, JAMBON FARCIS AU FOIE GRAS...

UNE ALLEZ FÉSTIVER
DINER NOÛL LE M, CUIS À RÔTIR NOÛL LE M, CHAPONNÉ NOÛL LE M,
PÂTES SAUTÉES, CAILLES, PÂTES SAUTÉES...

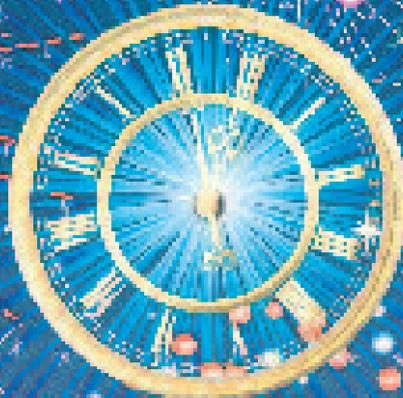
N'oubliez pas nos desserts au choix : Bûches et Bûchettes

POUR UN MEILLEUR SERVICE
PASSEZ VOS COMMANDES DÈS QUE POSSIBLE AU :

05 53 59 10 01
Les Pressés - 24200 SARLAT

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

2014



Réveillon de la St-Sylvestre

PAYRIGNAC
Salle des fêtes - Dès 19 h 30

Tenue chic, détail choc

Menu à 70 €

- Soupe pétillante et ses mises en bouche
- Foie gras de canard aux deux façons sauce acidulée aux agrumes
- Panier de la Mer au beurre blanc truffé saumon, lieu, gambas et Saint-Jacques
- Trou périgourdin
- Effeillé de magret de canard aux saveurs asiatiques
- Cabécou pané aux noix Salade d'hiver
- Barre chocolat croustillante à la mousse de châtaignes et marmelade de poires williams
- Café

Vin blanc et vin rouge
Champagne
1 bouteille pour 6 personnes

Animé par **ON-OFF**
trio acoustique & DJ

Rés. 05 65 41 69 01
Soirée organisée par La Marcellande

La Marcellande

Menu du 1^{er} janvier

Menu à 45 €

- ★ Soupe pétillante et ses mises en bouche
- ★ Tarte fine de boudin blanc aux morilles et son foie poêlé
- ★ Filet de lieu au beurre blanc truffé
- ★ Effeillé de magret de canard aux saveurs asiatiques
- ★ Salade d'hiver et cabécou pané aux noix
- ★ Barre chocolat croustillante à la crème de châtaignes et marmelade de poires williams
- ★ Café

Vins compris :
Blanc, rouge et champagne
1 verre par plat

Hôtel** Restaurant
LE PETIT CHAPERON ROUGE
COUX-ET-BIGAROQUE

Menu de la Saint-Sylvestre 50 €

- Le Velouté aux cèpes
- Le Millefeuille de foie gras aux fruits épicés
- Les Saint-Jacques aux petits légumes du soleil
- Le Filet de bœuf Wellington
- L'Assiette de fromages
- Le Trifle aux fruits rouges crème de mascarpone

Menu du Le midi Premier de l'An

Rens. et réservations
05 53 29 37 79

RESTAURANT L'ESCALE

SAINTE-NATHALÈNE

Menu de la SAINT-SYLVESTRE

- Kir royal et ses amuse-bouche
- Velouté d'asperges
- Terrine de foie gras compotée d'oignons
- Demi-douzaine d'huîtres
- Feuilleté au saumon
- Trou normand
- Rôti de veau sauce aux morilles
- Pommes à la sarladaise et cèpes
- Salade fromagère
- Omelette norvégienne
- Café et pousse-café

60 € - Moins de 10 ans, 20 €
Vins compris Rouge ordinaire
1 verre de Monbazillac
1/4 de Bordeaux Bel Air

1 salle accordéon
1 salle disco

Rés. 05 53 59 22 18

Les Délices de Lauralice

Place Beauveau - SARLAT

Menu de la St-Sylvestre 50 €

Ambiance musicale

Patience
Douceur étoilée au foie gras

Foie gras façon torchon maison au sauternes et brisures de truffe
ou Galette russe au saumon fumé œufs de lompe et sa crème citronnée

Foie gras de canard poêlé sur son émulsion à la mangue
ou Terrine de Saint-Jacques et gambas aux saveurs aromatiques du jardin

Dos de sandre rôti sauce aux bulles festives
ou Filet de bœuf sauce aux truffes
ou Magret de canard façon Rossini

Cabécou des Causses dans sa verdure
ou Terrine de roquefort aux noix maison et son nid de salade

Nougat givré sur son nuage rouge
ou Délice glacé aux noix
ou Gourmandise du réveillon (tiramisu revisité façon bavarois)

Réservations : 05 53 30 29 00

Ouvert le 1^{er} janvier
Bonne et heureuse année 2014 !

Canton de Salignac

Salignac-Eyvigues

Echiquier salignacois



Le premier tournoi d'échecs juniors s'est tenu le samedi 21 décembre dans la salle de la mairie. Une bonne affluence avec seize joueurs, pour ce rendez-vous très attendu par les jeunes de l'Echi-

quier salignacois, qui ont pu se mesurer à ceux de Terrasson et du Fleix.

Bravo à Antoine qui remporte le tournoi avec un sans-faute et à Enzo qui arrive deuxième du club, le tout dans une ambiance bien agréable.

A noter le très bon arbitrage de Vincent, licencié à Terrasson, et la présence de Stéphane, membre du bureau de la Fédération française d'échecs.

Prochain rendez-vous, le championnat de France scolaire et sa phase départementale fin janvier à Terrasson. Une bonne occasion pour le club de confirmer ses bons résultats.

Canton de Carlux

Carsac-Aillac

CHRISTINE COIFFURE
tél. 05 53 28 16 84
informe son aimable clientèle que le salon restera ouvert pour les fêtes les 22, 23 et 24 et les 29, 30 et 31 décembre.
Cadeaux pour tous.

Sainte Mondane

Merci à Christine Coiffure
Coiffure à domicile
Homme - Femme - Enfant
05 53 28 16 84

Archignac

Le père Noël est venu en 4 CV



Le père Noël entouré de tous les enfants du village

(Photo Michèle Jourdain)

Pour les enfants d'Archignac, le père Noël n'arrive jamais seul. C'est avec un spectacle d'illusionniste que la municipalité les a accueillis dimanche 22 décembre avant l'arrivée attendue et remarquée en 4 CV du bonhomme en habit rouge.

Pas de quoi impressionner les grands, mais les plus petits étaient intimidés par le vieil homme et sa superbe barbe blanche. Chacun a

reçu un cadeau, fait une petite bise plus ou moins timide pour remercier papa Noël avant d'ouvrir très vite son paquet.

Un goûter terminait ce joyeux après-midi, avec boissons et surtout les délicieuses pâtisseries préparées par les mamans ou les mamies. La fête de Noël a bien commencé pour les cinquante et un enfants du village et leurs familles.

Saint-Geniès

M. Lezeau nous a quittés



Vendredi 20 décembre, une foule nombreuse et recueillie a accompagné à sa dernière demeure Guy Lezeau, décédé le mardi 17 à l'hôpital de Sarlat. Lors d'une émouvante cérémonie, l'association Saint-Roch a tenu à rendre hommage à son ancien professeur.

"C'est en 1982 que M. Lezeau est venu rejoindre la fanfare de l'association Saint-Roch, fondée en 1947 par l'abbé Delprat avec des musiciens "formés sur le tas". Et, avec son arrivée à la Saint-Roch, c'est un véritable tournant qui s'opère : M. Lezeau vient donner des cours de solfège et introduire des instruments jamais pratiqués à la Saint-Roch : clarinette, saxophone, flûte traversière..."

C'est avec Pascal, Benoît, Nadège, Sébastien, Xavier et Franck qu'il débute ses cours, suivis de bien d'autres. Ainsi il va embarquer tout ce monde dans les concours de musique : niveau A, puis B, C, D,

GPR (grand prix régional) que presque tous parviendront à obtenir, et enfin le niveau suprême, le grand prix national, le GPN, obtenu en premier par Benoît, puis par Julien, Thomas et Guillaume. Cinq de ses élèves en ont fait leur métier, dont Benoît, professeur au conservatoire, et Pascal qui assure la direction de la musique.

La Saint-Roch a participé, grâce à lui et avec lui, à de nombreux festivals à Paris, à Poissy, à Montpellier avec le festival des fanfares réunissant des musiques de toute la France. Et c'est grâce à sa patience, son exigence, sa persévérance, la qualité de ses cours, sa gentillesse, tout le respect qu'il suscitait et tout le temps qu'il nous a consacré, que tous ces résultats ont été obtenus.

Il a été nommé en 1991 président de la commission départementale de l'Union Dordogne en remplacement de M. Roques.

Canton de Montignac

Montignac

Exposition

L'artiste peintre Daniel Doublier expose son projet de livre d'artiste jusqu'au 20 janvier au Mètre Cube, laboratoire d'expérimentation artistique, place Bertran-de-Born.

Fruit d'une réflexion menée dès la fin des années quatre-vingt par deux artistes, Aznar et Doublier, "Le Chaïnon manquant" est une réflexion iconographique qui porte sur le lien profond qui pourrait unir les pratiques artistiques, au-delà des modes et des écoles, depuis Lascaux jusqu'à l'art le plus contemporain.

Ce projet éditorial uniquement visuel n'a pas encore pu trouver sa forme définitive car la collecte d'images qui a été faite par les artistes pendant plusieurs années sous forme de découpages dans les revues, les programmes d'expositions ou les livres, n'a pas permis à l'éditeur qui s'y était intéressé de retrouver les auteurs ou les ayants droit de ces images.

Aujourd'hui, la résidence qui va se dérouler au Mètre Cube a pour objectif de reprendre les images collectées, de les numériser et d'en retrouver les auteurs afin de rendre possible la recherche d'un éditeur.

Ce livre d'artiste ne prétend pas agir selon les principes des sciences humaines comme le ferait une histoire de l'art. Il se réserve une liberté créatrice pour apporter un réel projet esthétique au "lecteur" dans la mise à disposition d'un corpus d'images choisies. Il souhaite aussi défendre la thèse suivante : il existe un lien entre toutes les pratiques artistiques, quelles que soient les époques ou les régions du monde considérées. Ce lien est qualifié par Daniel Doublier de vérité éthique. On pourrait le décrire comme un rapport étroit entre l'artiste et les émotions humaines universelles. Ce lien semble s'être évanoui avec une partie de l'art contemporain... A voir.

Une rencontre avec l'artiste aura lieu le dimanche 29 décembre sur le lieu d'exposition.

LOTO
du Comité de jumelage
Saint-Geniès/Le Juch
Salle Robert-Delprat
ST-GENIÈS
OUVERTURE des PORTES à 13 h

Dim. 5 janvier 14 h 30

Bon d'achat de 250 €
bon d'achat de 100 €, demi-porc
jambons, canards gras, paniers garnis...

1,50 € le carton - 8 € les 6 - 15 € les 12
TOMBOLA - BUVETTE - CRÊPES

M. Lezeau, c'est ainsi que nous l'avons toujours appelé, a poursuivi ses cours jusqu'en 1998 ; il a dû arrêter en 1999 car ses problèmes de vue l'empêchaient de conduire. Et c'est en qualité de musicien qu'il a continué à venir jouer avec nous pour diverses manifestations et célébrations, dont la Sainte-Cécile il y a deux ans.

Il nous reste maintenant en héritage la rigueur, l'exigence, les bonnes habitudes qu'il nous a transmises, et nous ferons tout pour qu'il puisse, en nous écoutant jouer de là-haut, continuer à être fier de nous qui sommes tous un peu ses petits-enfants."

Canton de Montignac

Montignac-sur-Vézère

Le mois de janvier à l'Amicale laïque



Ce sera un mois bien rempli avec un large panel d'activités ponctuelles que proposera l'Amicale laïque du Montignacois (ALM). Il y en aura pour tous les goûts.

Le samedi 11 à 15 h, la section Les Amis du Montignacois organise une conférence animée par Alain Blondin à l'Espace Temps libre du Centre culturel (CC). Le sujet portera sur Rome, le château Saint-Ange, la villa Médicis ainsi que la villa Borghèse.

Le mardi 14, l'ALM propose de vous initier à l'informatique de base. Un atelier au cours duquel l'animateur, Yannick Moigne, vous familiarisera avec un ordinateur par l'apprentissage de l'utilisation de la souris, le paramétrage Windows, l'organisation des programmes, des fichiers... L'atelier se présente comme les précédents, sous forme de cinq modules de deux heures, à savoir les mardis 14, 21 et 28 janvier et 4 et 11 février de 17 h à 19 h à la salle multimédia du CC. Participation : 15 € ; 12 € pour les adhérents. Le nombre de places est limité à huit participants.

Le samedi 18, Alain Delmas, intervenant en photo numérique, démarrera une troisième session d'initiation

à la photo numérique au cours de laquelle il fera découvrir les techniques de base, les prises de vue sur le terrain, le transfert des photos sur l'ordinateur, le traitement et la retouche des images. L'atelier se déroule sur six séances les samedis 18 et 25 janvier et 1^{er}, 8, 15 et 22 février de 10 h à 12 h à l'espace multimédia du CC. Participation : 15 € ; 12 € pour les adhérents. Le nombre de places est limité à dix participants.

Le samedi 25 de 10 h à 15 h au centre d'accueil du Bleufond, pour les passionnés de cuisine, l'ALM organise un atelier culinaire animé par Laëtitia Burgevin, chef cuisinière. Il y sera question de viennoiseries. Laëtitia vous apprendra les techniques et les astuces pour réussir une pâte feuilletée qui vous servira pour la confection de croissants et de chaussons. Puis vous vous essaierez à la fabrication d'une baguette viennoise. Prévoir un pique-nique à partager en toute convivialité et simplicité. Participation : 15 € ; 12 € pour les adhérents. Le nombre de places est limité à douze participants.

Informations au 05 53 51 86 88.

Plazac

Conseil municipal du 13 décembre

Fête votive — M. Serpeau, représentant le Comité des fêtes, a expliqué les raisons du changement de la date de la fête votive : au mois de juillet, ne pouvant assurer la fête sur trois jours, les bénévoles de l'association ont choisi la date du 21 juin, jour de la Saint-Jean et Fête de la musique. La manifestation se déroulera donc sur une seule journée.

Château des Evêques, travaux des extérieurs du logis et élévation de la nef — Le coût prévisionnel des travaux sur l'ensemble de la phase III, comprenant la tranche ferme et conditionnelle, s'élève à 463 828,27 € TTC.

L'échéancier de ces travaux ainsi que les plans de financement prévisionnel pour les exercices des deux années (2014 et 2015) sont les suivants : la Drac participera à hauteur de 40 %, soit 154 609 € ; le conseil régional et le conseil général financent 60 000 € chacun ; l'autofinancement s'élèvera à 117 409 € et le Fonds de compensation de la TVA à 71 810 €.

Réforme des rythmes scolaires et reversement des fonds d'amorçage — Depuis la rentrée, les nouveaux rythmes scolaires sont appliqués aux écoles de la commune, les services de l'État reversent à la collectivité une aide de 50 € par élève, et 40 € supplémentaires correspondant à la fraction "cible" dans le cadre de la dotation de solidarité rurale. 80 % des 50 € seront reversés à la communauté de communes de la Vallée de la Vézère, les 40 € restants serviront à couvrir une partie des travaux à réaliser au local en dessous de la cantine.

Questions diverses.

L'association Tangos des bois sollicite l'utilisation de la salle polyvalente à titre gratuit pour y effectuer des cours de danse.

Suite à plusieurs demandes concernant l'instauration de cours de gym, Mme Eybert s'est offerte pour animer cette activité à titre gratuit, sous couvert de l'association Créative. Elle propose de faire un essai les mardis 7 et 14 janvier de 18 h à 19 h. Le conseil est favorable au prêt gracieux de la salle.

Concernant le pavage des écoles, Liberté-Egalité-Fraternité, affiche des droits de l'homme et du citoyen, le conseil prévoit cet achat (200 € environ) au budget primitif de 2014.

Un défibrillateur entièrement automatique sera acheté pour la somme de 2 244,89 € TTC. Il sera installé à la salle polyvalente.

Les panneaux complémentaires des rues sont commandés et payés.

Courant février, selon la disponibilité des autorités, seront inaugurés les projets réalisés pendant ce dernier mandat : ensemble épiscopal, viabilisation des HLM et aménagement de la traversée du bourg RD 6.

Dordogne sont également très suivies.

Les réunions hebdomadaires se déroulent chaque jeudi de 14 h à 17 h dans les locaux de la place Tourny (à côté de la perception).

Cotisation annuelle : 30 €.

Canton de Belvès

Belvès

Les feux de la fête



Commerçants et artisans ont offert des boissons chaudes sous la halle (Photo Bernard Malhache)

Une première réussie pour le nouveau bureau de l'Association

des commerçants et artisans de Belvès qui, samedi 21 décembre dès 18 h, a embrasé la vieille ville.

Les Belvésois sont sortis de chez eux, ont fait une promenade dans le castrum éclairé aux lampions et se sont retrouvés sous la halle pour un moment très convivial autour d'un vin chaud ou d'un chocolat accompagné de crêpes et de gaufres.

Canton de Saint-Cyprien

Saint-Cyprien

Superloto

Le Vélo-club Saint-Cyprien organise un grand quine le dimanche 12 janvier à 14 h 30 à la salle des fêtes. Ouverture des portes à 12 h. Nombreux lots : bons d'achat (500, 200, 100, 70 et 50 €), deux demi-agneaux, deux quarts de porc, cinq foies gras de canard, dix kilos de magrets, dix canards gras sans foie, jambon, confits...

1,50 € le carton, 8 € les six, 15 € les treize.

Bourriche : 2 € les cinq billets, 5 € les vingt.

Buvette. Crêpes et pâtisseries.

Castels

Avis de la mairie

Le secrétariat est fermé jusqu'au samedi 4 janvier inclus. Une permanence pour les inscriptions sur la liste électorale sera tenue le mardi 31 décembre de 9 h à 12 h.

En cas d'urgence, contacter le maire au 06 84 16 89 71, ou les adjoints au 06 30 84 67 93 ou 06 73 75 20 39.

Du nouveau au Club de loisirs



(Photo Pierre Fock)

Lors de son assemblée générale tenue le 29 novembre, le Club de loisirs (CL) a élu une nouvelle présidente. C'est Christine Bertin, jeune retraitée de l'enseignement, connue également pour son engagement dans l'antenne montignacoise de France Alzheimer Dordogne, qui dirigera l'association.

Le CL, qui offre la possibilité de participer à des activités sportives, artistiques, culturelles et ludiques, a attiré de nombreux résidents étrangers qui apprécient les cours d'initiation au français et les séances de conversation. Les excursions à la découverte des sites hors des vallées de la Vézère et de la

Plazac

Magie et goûter au menu de la fête de Noël



Pâtisseries et chocolats ont régalé les enfants

(Photo Alain Marchier)

A la veille des vacances, jeudi 19 décembre après-midi, les enfants des écoles du regroupement pédagogique intercommunal Plazac/Saint-Léon-sur-Vézère/Peyzac-Le

Moustier se sont retrouvés à la salle des fêtes pour assister à un beau spectacle de magie avec Malkovitch. Un goûter offert par le Sivom a été servi par les parents d'élèves.

Canton de Belvès

Belvès

Concert de Noël



Le public a beaucoup apprécié ce moment agréable (Photo Bernard Malhache)

Samedi 21 décembre, la chorale belvésoise, sous la baguette d'Andrée Westeel-Bellync, a offert deux concerts aux Belvésois. Elle s'est d'abord produite à 16 h devant les résidents de l'hôpital et de la maison de retraite. Puis elle a chanté devant une grande assistance réunie dans la salle de la mairie.

Noëls traditionnels, français ou étrangers ont apporté une ambiance festive. Une fois de plus la chorale, pour le plus grand plaisir de tous, a su s'associer à une manifestation locale, en l'occurrence la Nuit de la lumière ce jour-là.

Doissat

Le père Noël à la mairie



(Photo Dominique Buridant)

Si l'âge du père Noël n'est pas connu avec certitude, on sait par contre qu'il reste fidèle aux traditions et qu'il ne manque jamais de passer. Ce fut le cas ce samedi 21 décembre à Doissat, où la salle des fêtes était pleine de petits et de grands qui l'attendaient avec impatience et joie, appareil photo en main. Après un spectacle et une animation assurés par les artistes et les animaux du cirque Radio Circus, le maire Jean-Jacques Varga, le conseil municipal et le Comité des fêtes ont distribué des jouets à chacun des enfants, et le père Noël a été couvert de nombreux baisers de remerciements.

Les aînés, également invités par la municipalité, étaient venus nom-

breux pour recevoir en cette occasion fleurs pour madame et bouteille de vin pour monsieur.

Noël à Doissat est chaque année l'occasion de rassembler tout le village. Claudine Le Barbier, conseillère générale, est passée faire une rapide allocution, tant ses occupations ce jour-là étaient nombreuses, mais elle n'aurait manqué pour rien au monde la visite à ce village si sympathique et si amical.

La soirée s'est ensuite prolongée par le repas de Noël, toujours aussi apprécié par les convives. Ce fut l'occasion de découvrir la vidéo de l'inauguration du monument aux Morts organisée le 27 octobre.

Carves

REMERCIEMENTS

Ginette, son épouse ; Françoise et Jean-Paul DUSSOL, Marie-Pascale et Philippe RELHIER, Marie-Thérèse CHAPOULIE, ses filles et gendres ; Delphine, Emilie, Sophie, Rémi, Benjamin, Romain, ses petits-enfants ; Alessandro, Maëlys, Cléa, Lexy, ses arrière-petits-enfants ; parents et alliés, très touchés par les innombrables marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

André ROUSSY

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Cladech

Nécrologie



André Roussy (Photo DR)

Ce mercredi 18 décembre fut fatal à André Roussy. Interrompant sa promenade, pris d'un malaise il s'effondra.

André était né à Marnac le 30 janvier 1931. Appelé pour ses servitudes militaires en Afrique du Nord, il franchit la Méditerranée et reste sur le continent africain d'octobre 1951 à mars 1953. Après cet épisode, André s'activa durement à la ferme marnacoise de Mirabel. Il épousa Ginette Mazières, une Cladéchoise. André et Ginette ont alors beaucoup travaillé pour acquérir une exploitation agricole carvésoise.

André jouissait de l'estime de ses concitoyens, qu'ils soient carvésois, marnacois ou des communes environnantes. Pour lui rendre hommage, vendredi 20 décembre, plusieurs centaines de personnes se sont réunies, dont les portedrapeaux FOPAC, FNACA et ANACR qui lui ont rendu les honneurs.

André avait trois filles, Marie-Pascale, Françoise et Marie-Thérèse, et six petits-enfants. Il eut même la joie de voir poindre la nouvelle génération avec quatre arrière-petits-enfants.

L'Imprimerie du Sarladais sera fermée pour congés à partir du vendredi 27 décembre. RÉOUVERTURE le lundi 6 janvier.

Canton de Villefranche

Villefranche-du-Périgord

Tourisme équestre au Pays du châtaignier



Une réunion pour l'amour du cheval et de la nature (Photo Daniel Conchou)

La France est une des premières nations de tourisme équestre. La Dordogne est le premier département d'Aquitaine avec pour elle seule 1 800 licenciés.

Le tourisme équestre attire un public à la recherche d'évasion de plus en plus nombreux. Le cheval est idéal pour découvrir les plus beaux paysages du territoire et s'évader le temps d'une promenade, d'une randonnée sur un ou plusieurs jours, seul, en famille ou entre amis.

Lundi 16 décembre, François Fournier, conseiller général, avait organisé une réunion d'échanges sur le développement du tourisme équestre sur la communauté de communes du Pays du châtaignier (CCPC). Prenant en compte que le territoire possède 180 km de sentiers balisés dans le cadre du

Plan départemental d'itinéraires de promenades et de randonnées, la vitalité de l'endurance équestre et la présence d'une épreuve internationale à Villefranche-du-Périgord, il souhaite donner une image sportive à ce territoire, en particulier en développant le tourisme de pleine nature hors période touristique.

Participaient à cette réunion de contact Daniel Maury, président de la CCPC, Philippe Saïd, directeur du service des Sports au conseil général, Luc Didier, président du Comité départemental du tourisme équestre, Jean-Luc Desfarges du Comité départemental du tourisme, Claude Brondel, maire de Villefranche-du-Périgord, les représentants de l'Office de tourisme et les passionnés du sport équestre.

Manque d'hébergements.

La mise en place de ce type de tourisme va demander beaucoup d'investissement pour assurer aux cavaliers des prestations de qualité en toute sécurité. Il faudra informer les licenciés, mieux communiquer sur les sports équestres ; fédérer, recenser, structurer et promouvoir les sentiers, gîtes, relais d'étapes indispensables à la randonnée équestre ; guider et accompagner les cavaliers randonneurs dans leur parcours et, principalement, inciter et encourager les cavaliers à découvrir le territoire de la CCPC et surtout à y revenir.

Conciliateur de justice

Un conciliateur de justice est présent à la salle des permanences de la mairie le premier vendredi du mois, de 14 h à 17 h. Règlement de litiges entre particuliers afin d'éviter les démarches au tribunal, et conseils juridiques.

Prendre rendez-vous au Point public, tél. 05 53 59 47 72.

Canton du Bugue

Le Bugue

Dédicace

L'association des usagers du train Périgord Rail Plus organise une séance de dédicace du livre qu'elle a éditée "Train de vie en Périgord" avec l'auteur Michel Lasserre le samedi 28 décembre de 9 h à 12 h à la librairie Le Maout, sise 8, rue de Paris.

Canton de Villefranche

Villefranche-du-Périgord

Office de tourisme
Ils ont pris leur fonction

Thibaut, Julie et Candice

(Photo Daniel Conchou)

Lundi 16 décembre, deux nouveaux agents d'accueil ont intégré l'Office de tourisme du Pays du châtaignier avec pour mission le développement touristique et l'accueil des touristes. Il s'agit de Thibaut Rousseau, un Lot-et-Garonnais âgé de 33 ans qui arrive d'Agen, et de Candice Chlasta, une Lotoise de 23 ans, demeurant à Cazals. Avec Julie Gauthier, l'équipe pourra accueillir le public en quatre langues :

français, anglais, espagnol et allemand.

Un office de tourisme qui s'est donné les moyens de participer à la promotion du Pays du châtaignier avec une ouverture en période hivernale de six jours sur sept à partir du 1^{er} janvier et de sept jours sur sept en période estivale.

Périgord Raid Aventure 2013 en DVD



Elus et organisateurs gardent un excellent souvenir du passage du Périgord Raid Aventure 2013 (Photo Daniel Conchou)

Le film souvenir du Périgord Raid Aventure 2013 a été projeté le lundi 16 décembre. L'occasion pour les organisateurs et les participants (peu nombreux) de se remémorer une édition qui, aux dires de tous, fut la meilleure édition jusque-là proposée. Tous gardent un excellent souvenir du passage du Périgord Raid Aventure 2013 et sont unanimes pour renouveler l'expérience... Les soixante-douze équipes venues de la France entière, jeunes sportifs de 14 à 16 ans, se sont frottées pendant trois jours aux paysages

escarpés du Périgord Noir et à son patrimoine. Courage, souffrance, dépassement de soi et solidarité étaient les maîtres mots.

La prochaine édition se déroulera sur les cantons d'Excideuil et de Savignac-Les Eglises du 25 au 29 août. Le troisième rallye sportif pédestre et culturel Val Natura, épreuve réservée aux seniors, aura lieu sur les cantons de Domme et Villefranche du 3 au 6 juin.

Département
du Lot

Gourdon

Mémento
gourdonnais

Dimanche 29 décembre
Mercredi 1^{er} et
Dimanche 5 janvier

Médecins de garde
Appelez votre médecin traitant
qui vous communiquera
les coordonnées.

EDF Service	Tél. 05 65 41 30 59
Mairie	Tél. 05 65 27 01 10
Sous-préfecture	Tél. 05 65 41 00 08
Hôpital	Tél. 05 65 27 65 27
Gendarmerie	Tél. 05 65 41 00 17
SNCF	Tél. 05 65 41 02 19

GOURDON
Salle des Pargueminiers
Samedi 28 décembre - 21 h
CONCOURS
de **BELOTE**
Spécial Réveillon
Chapons, corbeilles gourmandes
pintades, poulets, canards...
● Lot surprise aux derniers ●
Engagement : 10 € par joueur
Bourriche : panier garni, magnum...
Soupe de campagne
fromage et pâtisseries offerts
Organisé par le Comité des fêtes

Saint-Cernin-de-L'Herm

Les châtaigniers sont plantés

L'automobiliste arrivant au rond-point découvrira une plantation de deux cent cinquante baliveaux de châtaigniers. Mardi 17 décembre c'était un temps idéal pour mettre en place les végétaux. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles de Villefranche-du-Périgord et de Saint-Cernin-de-L'Herm, du regroupement pédagogique intercommunal Saint-Cernin/Mazeyrolles/Prats, ont participé à la création et à la plantation des châtaigniers sur le giratoire de l'aire de repos du Pays du châtaignier.

Ce vaste chantier a été conduit en présence de François Fournier, conseiller général, de Daniel Maury, président de la communauté de communes du Pays du châtaignier, des représentants du Pôle paysage et espaces verts du conseil général de la Dordogne qui apporte un soin particulier aux aménagements paysagers, de la direction des Routes du conseil général, de l'Office de tourisme et du Groupement de développement forestier... La sécurité de l'opération était assurée par la gendarmerie nationale, le service des Routes, les employés communaux de Villefranche.

Point d'entrée du Périgord — Ce giratoire — véritable porte du Périgord — qui accueille cette plantation, apporte un agrément supplémentaire en s'intégrant parfaitement à l'environnement rural de ce site et sera encore plus grand lorsque la végétation sera en pleine vitalité. Gageons que les automobilistes apprécieront cette réalisation qui, avec l'aire de repos, va ravir les yeux et leur donner la certitude qu'ils sont vraiment dans le Pays du châtaignier.



Les élèves ont reçu un diplôme pour leur participation à la plantation

(Photo Daniel Conchou)

Cazals

Belote

La section locale de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie organise un concours de belote le samedi 4 janvier à 21 h à la salle des fêtes.

Concours en trois manches de seize parties.

Lots pour les 1^{ers} jusqu'aux 15^{es}. Un lot de consolation pour tous.

Engagement : 10 € par personne. Soupe au fromage.

Concorès

Belote

Le club de pétanque organise un concours de belote le vendredi 27 décembre à 20 h 30 à la salle des fêtes. Nombreux lots.

Soupe et pâtisseries offertes.

Rugby

Nette victoire 36 à 0 des Cénacois contre Colayrac !



L'arbitre accorde un essai au pack cénacois

(Photo Jean Labrot)

US Cénac : 36 - Colayrac-Saint-Cirq : 0.

Pas plus de neuf minutes ont suffi aux avants rouge et noir pour marquer un premier essai plein de détermination. Avec la transformation de Dauriat le score est de 7 à 0. Les Cénacois récidivent à la 21^e avec un essai non transformé, 12 à 0. La réussite d'une pénalité des 20 m face aux perches permet à Mazet de porter la marque à 15 à 0.

En seconde mi-temps les Lot-et-Garonnais vendent chèrement leur peau, cependant ce sont de nouveau les Cénacois qui inscrivent un essai, transformé par Mazet, 22 à 0. Le bonus offensif est atteint. La fin de

la rencontre montre une domination des locaux qui ajoutent deux essais transformés aux 68^e et 73^e. Victoire sur un score sans appel de 36 à 0 qui satisfait le public.

Ce premier match retour permet à l'US Cénac de conforter sa première place. La trêve des confédérés est la bienvenue, elle permettra aux joueurs blessés de se remettre pour revenir dès la reprise.

Agenda. Dimanche 12 janvier, le championnat débutera avec un déplacement difficile chez le dauphin Castillonnès.

Prochain match à domicile le dimanche 19 face à Lanquais.

Encore des regrets pour ce déplacement des Daglanais

Dimanche 22 décembre, les équipes du Rugby-club daglanais se rendaient à Pont-du-Casse.

Seniors B. Les réservistes entament les débats avec détermination et rapidement ils concluent par Couderc une belle progression du paquet. L'essai est transformé par Lavergne et le RCD mène 7 à 0. Malheureusement ce ne sera qu'un feu de paille, les rouge et blanc résistent dix minutes puis encaissent trois essais avant la pause pour un score de 17 à 7 à l'avantage des Lot-et-Garonnais.

Après les citrons, pas d'amélioration. Les Daglanais butent sur une bonne défense et encaissent de nouveau quatre essais pour un score final sévère de 36 à 7.

L'équipe : Laporte, Castant, Duménil, Picadou, Gleyses, Dubois, Magnol, Lavergne, Couderc, Célérier, Rubio, Lafond, Soares, Leroux, Rivière, Moglia, Maury, Bouyjou, Bélonie.

Seniors A. Le match des équipes fanion est relativement équilibré, avec des intentions de part et d'autre, mais les nombreuses fautes sifflées par l'arbitre hachent le jeu. Les Cassipontins ouvrent la marque sur pénalité, puis un drop de leur ouvreuse porte le score à 6 à 0. Joutet réplique pour Daglan qui revient à 6 à 3, mais dans la foulée une nouvelle

pénalité contre les rouge et blanc porte le score à 9 à 3. Un essai collectif, après une belle progression du paquet, est refusé aux visiteurs juste avant la mi-temps.

Dès l'entame de la seconde période, les Périgordins dominent mais les chamalleries dans les regroupements ou les interventions du référé du jour ne leur permettent pas de lancer leur jeu. Il faut attendre la 60^e minute pour enfin voir une belle progression de leur pack jusque dans l'en-but et c'est Beyneton qui est à la conclusion. La transformation de Joutet du bord de touche échoue malheureusement sur la barre, et comme plus rien ne sera marqué jusqu'à la fin de la rencontre, le RCD, avec ce score de 9 à 8, devra se contenter du point de bonus, mais il peut avoir quelques regrets.

Bonne partie tout de même de l'équipe. Trop souvent pénalisés par l'arbitre, les Daglanais n'ont pu développer leur jeu habituel.

Le groupe : Lassale, Sagaz, Maleville, Peyrou, Dufour, Miquel, Bonneval, Ch. Rivière, S. Sabatié, Joutet, Aladel, Fournié, Rodes, Ramalho, M. Sabatié, Laporte, C. Rivière, Duménil, Beyneton, David, Couderc. Entraîneurs : Fongauffier et Floch.

Agenda. Dimanche 12 janvier, le RCD recevra Aiguillon.

Football

FC Sarlat/Marcillac PN. Dommage ! 2013 est finie, espérons que 2014 sera mieux

Seniors A. Honneur. FC Sarlat/Marcillac Périgord Noir : 0 - Blanquefort : 1.

Pour ce dernier match de l'année avant la très courte trêve des confédérés et avec la réception de Blanquefort, équipe en forme du moment, les hommes de Bachir Koucha, mal en point dans ce championnat honneur, espéraient obtenir un bon résultat pour relever la tête.

A l'issue d'une première période fort équilibrée et intense, les Sarladais font jeu égal avec leurs adversaires en se montrant dangereux avec trois grosses occasions de Pécaud, Guittard et Da Costa, mais le réalisme n'était pas au rendez-vous !

A la reprise, le jeu s'anime de plus en plus avec des Girondins plus fringants qui profitent d'une erreur de relance des locaux et d'un cafouillage devant la cage de Blanc pour inscrire le seul but de la rencontre par Plana à la 53^e minute.

Dominant la partie, ces derniers auraient pu doubler la mise, juste après par un tir de trente mètres de Degea, sans la superbe claquette de Blanc qui dévie le cuir sur la barre transversale. Dès lors, même

à dix contre onze suite à l'expulsion d'un de leurs défenseurs, Bodin, pour deux cartons jaunes, les Sarladais bousculent les hommes de Pavon et auraient pu égaliser en fin de match par des occasions de Matip et Pécaud butant sur Expuesto.

Le FCSMPN a joué de malchance. Les Sarladais qui n'avaient rien à se reprocher étaient bien déçus après cette belle prestation. Ils sont décrochés au classement avant la reprise de la compétition qui se jouera le 11 janvier face à Agen. Il leur faudra relever la tête en 2014 !

En dernière place avec quatorze points (sur dix matches), à cinq et six points du trio Trélissac B, Libourne et Anglet B, il faut remonter à la saison 2005/2006 pour retrouver pareille situation au FCSMPN... Mais avec huit défaites, un nul, une victoire, une des plus mauvaises attaques (neuf buts) et la plus mauvaise défense (vingt buts), le bilan est très lourd pour les coéquipiers de Manu Debat. Ils devront cravacher très dur pour retrouver des couleurs et goûter de nouveau au succès afin de stopper cette spirale négative et la psychose de la défaite.

Avant de reprendre la compétition régulière avec la réception d'Agen, les Sarladais disputeront un huitième de finale de la Coupe d'Aquitaine le dimanche 5 janvier à 14 h 30 face à la formation de Trélissac FC.

Après le Stade bordelais au tour précédent, évoluant en CFA, voici un autre club de CFA que le FCSMPN va devoir défier et, qui plus est, le club phare du Périgord, pour un joli derby. Et pourquoi pas un nouvel exploit des hommes de Bachir Koucha ?

U11. Futsal, première journée. FCSMPN A : 19 - Montignac B : 0. FCSMPN B : 6 - Elan salignacois : 4.

Pour cette première journée de Futsal au gymnase de La Canéda, les deux équipes sarladaises s'en sont donné à cœur joie.

La A a inscrit un festival de buts contre Montignac B (19-0). Solides, efficaces et parfois même spectaculaires, les buteurs du jour sont Toto, Océane, Mathias, Alex, Théo et Mael.

La B est venue à bout de l'Élan salignacois (6-4) dans un match serré. Buts de Loïck, Robin et Axel.

Les vétérans de Meyrals clôturent l'année 2013



Jeudi 19 décembre en soirée, sur son terrain, l'équipe vétérans recevait ses voisins les Bisons des Eyzies-de-Tayac pour le dernier match de la saison.

La rencontre démarre sur un très bon rythme avec des occasions de part et d'autre, mais les visiteurs ouvrent la marque à deux reprises.

La seconde mi-temps, un peu moins rapide, voit les Eyzicois inscrire trois nouveaux buts, les Meyralais se contentant de flirter avec la barre et les poteaux adverses.

Comme après toute bonne rencontre de vétérans, ils se sont ensuite retrouvés autour d'un convivial casse-croûte amélioré.

M. et Mme Dalbavie ont offert une partie de ce "grailou" pour remercier les joueurs de leur avoir porté secours en novembre lors de l'incendie des dépendances de leur maison le jour du match aller. Les Coquelicots et les Bisons, très touchés par ce geste, les remercient vivement.

Vendredi 20 au soir, les équipes seniors ont clos le dernier entraînement de l'année par un repas de

Noël concocté par Monique et Thierry Grave, les cuisiniers du vendredi soir.

Agenda. Vendredi 3 janvier, les équipes seniors reprendront l'entraînement.

Mardi 7, reprise de l'école de football.

Carnet noir. L'équipe vétérans des Coquelicots adresse ses sincères condoléances à un de ses joueurs, Laurent Lasfille, fils de Guy, l'ancien président du club voisin l'Olympique Coux-et-Bigaroque, récemment disparu.

Athlétisme

Le PNA Sarlat à Trélissac et au Lardin-Saint-Lazare



Dimanche 15 décembre, les athlètes du Périgord Noir athlétisme ont participé à deux compétitions départementales : le cross de Trélissac et la Foulée du père Noël, une course nature au Lardin-Saint-Lazare. Ces deux épreuves constituent des préparations importantes pour la saison qui débutera le 12 janvier avec le cross départemental. En 2014, celui-ci se tiendra à Tamniès et le PNA sera le club support et organisateur.

Au cross de Trélissac, durant lequel Yohann Kowal avait honoré l'épreuve de sa présence pour encadrer les courses des plus jeunes, on notera les résultats suivants :

Eveil athlétisme filles : 1^{re}, Ludivynne Pennec ; 12^e, Marine Boulenger ; 14^e, Bianco Pechmalou ; 18^e, Lisa Simonelli.

Poussines : 7^e, Betty Daval ; 16^e, Lou-Ann Aubila ; 18^e, Emma Simonelli.

Poussins : 6^e, Nicolas Picoult ; 7^e, Jules Ripoll Dansa ; 18^e, Lucas Rives ; 22^e, Robin Arnaudet.

Benjamins : 15^e, Morgane Pennec.

Benjamins : 4^e, Nolan Lieubray ; 17^e, Jules Pechmalou ; 25^e, Kylian Cas ; 30^e, Simon Viales.

Minimes filles : 3^e, Manon Roche ; 6^e, Ophélie Bru.

Minimes garçons : 10^e, Océan Portzert-Stenne.

Cadettes : 1^{re}, Maud Fuhrer.

Cadets : 1^{er}, Vincent Lalba ; 5^e, Nicolas Petitfrère.

Juniors garçons : 5^e, Antoine Delbos.

Espoirs féminines : 2^e, Mélina Villefer.

Seniors dames : 3^e, Mathilde Stenne-Portzert.

Vétérans dames : 4^e, Angélique Pennec.

Vétérans : 6^e, Philippe Chatillon ; 10^e, Sylvain Daval ; 12^e, Jacques Pouvereau ; 14^e, Jérôme Arnaudet.

A la Foulée du père Noël au Lardin Saint-Lazare.

Seniors dames : 2^e, Julie Benetton.

Seniors messieurs : 7^e, Alan Barry ; 18^e, Grégory De Prada ; 33^e, Benjamin Martin.

Vétérans dames 1 : 1^{re}, Marie-Christine Brusquand ; 25^e, Emmanuelle Haudegond ; 27^e, Esther Martano.

Vétérans dames 2 : 4^e, Catherine Veunac.

Vétérans 1 : 5^e, Cédric Dumontel.

Vétérans 3 : 13^e, Alain Couderc.

De bons résultats d'ensemble, félicitations à tous les participants et rendez-vous à Tamniès le dimanche 12 janvier.

Escalade

Noël de l'école d'escalade de Sarlat



Après un trimestre bien rempli, les enfants de l'école d'escalade ont fêté sportivement l'arrivée des fêtes de fin d'année le mercredi 18 décembre à la salle d'escalade du lycée Pré-de-Cordy.

Les belles conditions météorologiques de cet automne leur ont permis de nombreuses sorties sur les falaises du Pied-Noir et à Milhac.

Rendez-vous le 8 janvier pour la reprise.

Cyclisme

Bilan de mi-saison à l'UCS



Le podium du championnat de France cyclo-cross FFC des masters à Pierric

Résultats et compte rendu des participations des licenciés de l'Union cycliste sarladaise.

Championnat de France cyclo-cross FFC des masters.

Dimanche 24 novembre à Pierric, en Loire-Atlantique, Jean-Claude Ulbert est monté sur la troisième marche du podium.

Téléthon.

Samedi 7 décembre, dans le cadre du Téléthon, l'Amicale laïque de Sainte-Nathalène avait organisé une randonnée VTT de 23 km, l'UCS y a participé avec l'école de cyclisme ainsi que de nombreux adhérents. Deux ballons envoyés par un vététiste de l'UCS ont été retrouvés, l'un à Quissac (46320) et l'autre à Saint-Sulpice (46160).

Championnat de Dordogne cyclo-cross Ufolep.

Dimanche 8 à Biron, David Serano a fini quatrième dans la catégorie 30-39 ans. Jean-Luc Pasquet a terminé troisième en 40-49 ans.

Jean-Ceci troisième en 60 ans et plus.

Cyclo-cross de Libourne.

Dimanche 15, Jean-Claude Ulbert n'a pas démerité et a obtenu une très belle sixième place.

Cyclo-cross du Ratz-Haut.

L'UCS organise le cyclo-cross Souvenir Benoît-Ulbert le dimanche 29 décembre au lieu-dit Peinch, au Ratz-Haut, sur la propriété de Jean-Claude Ulbert. Inscriptions sous le chapiteau à côté du podium à partir de 13 h 30. Initiation à 14 h 30.

Départ des coureurs toutes catégories (adultes, féminines, cadets et minimes) à 15 h.

Animation assurée par Patrick Vigné. Remise des récompenses sous le chapiteau.

Le traditionnel casse-croûte avec une ribambelle de gâteaux préparés par la famille Ulbert, ainsi que le pot de l'amitié, termineront la journée.

Judo

Judo-club de la Vallée du Céou



Mardi 17 décembre au dojo de Saint-Cybranet, l'entraîneur, Benjamin Niggli, remettait les ceintures avant les fêtes de fin d'année.

Reprise des séances d'entraînement le mardi 7 janvier à partir de 17 h.

Randonnée

Club de randonnées Dordogne-Lot

Sortie du 5 janvier

Saint-André-Allas. Guy Garcia, tél. 05 53 30 33 87, propose une randonnée vallonnée de 17 km, 5 h 30 environ.

De Saint-André-Allas, petit bourg accroché à la colline avec ses vieilles demeures et son imposante église du XII^e siècle, les marcheurs emprunteront un chemin boisé qui les mènera via le château Le Roc et Allas, jusqu'au hameau de Bous-siéral, ancienne résidence des évêques de Sarlat.

Prévoir un pique-nique.

Rendez-vous à 10 h sur la place du Marché-aux-Noix à Sarlat ou à 10 h 30 sur le parking de la salle des fêtes de Saint-André-Allas.

Cyclotourisme

Cyclotourisme sarladais

Circuits des 31 décembre 3, 7 et 10 janvier

Départ de Sarlat sur le parking de la gare des voyageurs à 13 h 30.

Mardi 31 décembre. Parcours libre.

Vendredi 3 janvier. A et B, environ 70 km : Sarlat, RD 25 route de Meyrals, Croix-Petite, au croisement RD 25/RD 35 tourner à gauche Saint-Cyprien, RD 48 Berbiguières,

RD 50 Pont-de-Cause, Saint-Cybranet, Daglan, Maraval, Cénac, Vitrac, Sarlat. **C, environ 58 km :** idem A jusqu'à Pont-de-Cause, puis Castelnau, La Roque-Gageac, Vitrac, Sarlat.

Mardi 7. A, B et C, environ 70 km : Sarlat, Malevergne, Rouffillac-de-Carlux, Cazoulès, Souillac,

Pinsac, Souillac, Mareuil, Saint-Julien-de-Lampon, Rouffillac-de-Carlux, Malevergne, Sarlat.

Vendredi 10. A, B et C, environ 72 km : Sarlat, Vitrac, La Roque-Gageac, Beynac, Saint-Cyprien, Mouzens, Siorac-en-Périgord, RD 703 Saint-Cyprien, Beynac, La Roque-Gageac, Vitrac, Sarlat.

Automobile

Hyundai i10



Le segment A, celui des citadines, se fait de plus en plus séduisant. Désormais, petit ne signifie plus " au rabais ". L'i10 nouvelle génération en est un exemple flagrant. Tout en elle a évolué : ligne, allure, finition, qualité de fabrication... Le quatrième constructeur mondial se doit de proposer une auto aussi à l'aise dans les encombrements urbains que sur nos étroites routes de campagne, voire sur autoroutes. Conçue, construite et testée en Europe, la dernière née du géant coréen mérite que l'on se penche sur elle. Qu'apporte-elle dans un segment qui représentera 3 % de marché dans un proche avenir ? Succédant plus que dignement à l'Atos, arrivée chez nous voici quatorze ans, puis à son aînée commercialisée en 2008, elle va s'attacher avant tout à conquérir une nouvelle clientèle : 40 % proviendront de chez nos constructeurs nationaux. Plus longue (+ 8 cm), moins haute (- 4 cm) et plus large (+ 6,5 cm), elle semble bien assise. Calandre identitaire de la famille Hyundai, flancs parfaitement sculptés dans l'esprit de la nouvelle Clio, arrière dynamique... Son coffre de 252 litres (évolutif jusqu'à 1 046) est un des plus grands de sa catégorie ; quant à la longueur aux jambes, c'est carrément la meilleure. Cinq passagers peuvent s'installer ; rappelons que Renault Twingo, la référence, n'en accepte que quatre, et que la Fiat Panda peut être étiquetée cinq places moyennant un supplément de... 100 € !

On goûte pleinement le grand pas accompli en matière d'ergonomie dès l'installation à bord, très facile tant à l'avant qu'à l'arrière. L'habitacle est particulièrement raffiné : aucune surface de tôle n'est visible, pas plus que la moindre vis. Le tableau de bord bicolore est une réussite. Au chapitre sécurité, l'i10 ne fait pas les choses à moitié : six airbags, contrôle de trajectoire, contrôle de pression des pneumatiques, verrouillage centralisé, alerte de non-bouclage des ceintures... dès le premier niveau de finition. Si vous optez pour Evidence, les rétros extérieurs sont chauffants et à réglages électriques, les quatre vitres sont électriques, le verrouillage

est centralisé avec télécommande et clef rétractable. Enfin, Sensation fait de l'i10 un modèle de technologie puisque s'ajoutent aide au démarrage en côte, climatisation, commandes radio au volant, éclairage additionnel en virages, jantes alliage, rétros extérieurs avec répétiteurs de clignotants, signal de freinage d'urgence, volant et pommeau du levier de vitesses gainés de cuir... Difficile de faire mieux en la matière.

Deux motorisations essence : un trois cylindres, 1 000 cm³ de 66 ch, et un quatre cylindres, 1 250 cm³ de 87 ch, ce dernier pouvant être, sur l'i10 Sensation, associé à une boîte automatique. Le 87 ch a évidemment plus de couple et ses reprises sont plus brillantes en échange d'une consommation à peine supérieure, voire équivalente en ville ; les 600 € de supplément sont amplement justifiés. Dans quelques temps la solution GPL devrait être proposée.

À l'usage, la première des qualités est un silence de fonctionnement que peu d'autos de ce calibre génèrent. Surprenant au feu rouge ou dans des embouteillages : se dégage l'impression sonore d'une auto équipée du système " stop and start " ! Quant au court rayon de braquage (4,78 m), il permet des manœuvres insoupçonnables. En sollicitant l'i10 sur des tronçons sinueux et accidentés, on apprécie sa tenue de route parfaite et un freinage remarquable dû aux quatre disques (les produits de ce segment en ont seulement deux). Avec une autonomie d'environ 800 km et une garantie totale de cinq ans, kilométrage illimité, l'i10 est remarquablement bien placée par rapport à la concurrence.

Ajoutons que Hyundai manifeste son dynamisme à travers le football (FIFA, UEFA, OL, SC Bastia...) et va revenir sur le devant de la scène en WRC ; l'i20, après une année de tests, pourrait dès 2015 créer la surprise dans le milieu du rallye mondial.

Hyundai i10 nouvelle génération : à partir de 9 950 €.

Jean Teitgen

Divers

□ ASTROLOGUE, magnétiseur, Gérard TENDRON, 40, avenue de Selves à Sarlat. — Consultations sur rendez-vous à domicile ou par tél. au 05 53 59 16 56 ou 06 43 92 83 87 ou angeblancs46@hotmail.fr

□ SARL DOUSSEAU, RAMONAGE toute l'année. Tarif TTC : insert tubé, de 50 € à 60 € suivant modèle ; petite cheminée ou insert à sortir ou non tubé, chaudière mazout, 70 € ; cantou et chaudière à bois, de 80 € à 90 € suivant état. Ces tarifs s'entendent pour les ramonages effectués annuellement. Vente et pose de détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone : détecteur de fumée posé, 60 € TTC ; détecteur de monoxyde de carbone posé, 80 € TTC. — Tél. 05 53 30 36 32 (laisser message si répondeur).

ARTISAN DIPLOMÉ
Jean-François BOUYSSOU
RAMONAGE FUMISTERIE
 Ramonage (Bois, Fioul, Gaz) - Tubage Installation conduit de fumée
 Vente et installation poêle à bois et à granulés
 Vente, livraison de granulés de bois
 Les Combes Hautes 24250 La Roque-Gageac
Tél. 06 37 75 24 40

□ RESTAURATEUR de MEUBLES, ébénisterie, marqueterie, vernis au tampon, spécialiste des patines à l'ancienne cirées ou peintes, travail soigné, 30 ans d'expérience, devis gratuit. — Tél. 06 12 43 36 19.

□ Laurent BRUNET, artisan, FAIT MAÇONNERIE, carrelage, petits et gros travaux, Saint-Cyprien. — Tél. 06 14 95 57 02 ou 05 53 29 01 87.

□ Céline L, NETTOYAGE AUTO, intérieur/extérieur, avec véhicule de prêt, rénovation optiques de phares, visitez mon site : celinelnettoyageauto24.spaces.live.com — Sarlat, tél. 06 86 43 67 33.

□ ACHÈTE MEUBLES, OBJETS et TABLEAUX anciens. Règlement comptant. — Antiquités Bernard VIALENC, Le Bugue, téléphone : 07 70 26 37 52.

Horlogerie - Bijouterie
Pendules anciennes
Pascal Fontaine
 Maître artisan
 Réparations - Déplacement à domicile
 27, bd Louis-Jean-Malvy - SOULLAC
 Tél./Fax 05 65 37 83 37

Idée cadeau
OFFREZ UN ABONNEMENT A L'ESSOR SARLADAIS

1 an 50 €
 6 mois 35 €
 3 mois 25 €

Mes coordonnées. Nom Tél.
 Les coordonnées du nouvel abonné.
 Nom Prénom
 Adresse
 Tél.

Coupon à retourner avec votre règlement à :
ESSOR SARLADAIS - BP 57 - 29, avenue Thiers - 24202 SARLAT Cedex

SARL CATALYS
ACHÈTE à bon prix FERRAILLE, MÉTAUX, ÉPAVES
 aux particuliers et professionnels
DÉMOLITION GRATUITE (si récupération)
 Règlement comptant à l'enlèvement
06 38 11 73 14

□ Dame, 55 ans, qualifiée en gérontologie, PROPOSE ACCOMPAGNEMENT à DOMICILE pour personnes âgées : surveillance, soutien psychologique, distractions, services administratifs et autres services à la demande. — Tél. 06 71 10 36 80.

□ SARL MGB. TRAVAUX du BÂTIMENT : couverture, charpente, murs en pierre. Devis gratuits. — Téléphone : 06 04 44 34 30.

□ PUISATIER, nettoyage, curage, remise en service de PUIITS, diamètre +/- 1 m ; VENTE de pompes. — Téléphone : 06 84 50 38 39 ou www.puisatier-sudouest.fr

□ Guillaume MAZÈRE, diplômé d'État, 24220 Vézac, JARDINS, ESPACES VERTS, entretien, création, semis de gazon, aménagement paysager avec maçonnerie, devis gratuits. — Tél. 06 87 30 31 29 ou 05 53 59 69 55.

□ CHAUFFAGE, PLOMBERIE, ÉLECTRICITÉ, secteur Sarladais, intervention rapide, déplacement gratuit. — Tél. 06 86 27 35 12.

□ Idéal électrique EFFECTUE petits et gros TRAVAUX d'ÉLECTRICITÉ, ainsi que la mise aux normes d'habitations locatives et privées. — Tél. 06 37 83 79 71.

BAYARD BOX
 Self-stockage et archivage
 Location de boîtes individuelles de 4 à 30 m²
 jour, semaine, mois, année
 Impasse Roc-Bayard - SARLAT
05 53 30 42 23

□ RECHERCHE PROFESSEUR d'ESPAGNOL de langue maternelle espagnole, petit budget. — Téléphone : 06 37 89 93 98.

□ ACHÈTE et VEND TRUFFES fraîches. — Tél. 06 07 84 71 48.

□ RÉCUPÉRATION de VIEILLE FERRAILLE, métaux, ÉPAVES de voitures, matériels agricoles, batteries, etc. Se déplace. — Tél. 06 74 41 81 27.

□ ACHÈTE FERRAILLE et métaux, VIDE MAISONS artisans et particuliers. — Troc du Moulin à Salignac, tél. 06 16 73 04 02.

□ SARLAT AFFÛTAGE & SOUDURE, Francis Pérusin, Sudalissant à Sarlat, vous propose ses services pour l'affûtage de tous vos outils, professionnels et particuliers, alimentaires, bois, espaces verts et métaux. Ainsi que les soudures sur alu, acier et fonte. Vente d'outils neufs. — Tél. 05 53 59 46 72 ou 06 08 64 12 14.

□ ACHÈTE LIVRES, déplacement possible, paiement comptant. — Jacques PARMENTIER, téléphone : 05 53 50 45 07 ou 06 33 94 10 38.

□ DORDOGNE PC. Profitez de nos services informatiques : dépannage, maintenance, nettoyage, installation, mise à jour, restauration, sauvegarde et sécurité de vos données, mise à niveau et évolution de votre ordinateur, paramétrage tablettes, intégration de votre ordinateur au sein de votre équipement audiovisuel, mise en réseau, réglage de vos box, TV et home cinéma. — Besoin d'aide ? Tél. 06 95 76 62 19 ou site : www.dordognepc.com

□ L'immobilier 100 % entre particuliers. Acheteurs français et européens RECHERCHENT tous types de BIENS sans commission à la vente. — Appel gratuit au 0 800 14 11 60.

Mme Stéphanie LATREILLE gérante de l'Agence des 2 Vallées, agence immobilière FNAIM, a le plaisir de vous faire part du transfert de son bureau de la rue Gambetta au 2, place de la Liberté, 24220 Saint-Cyprien. Les coordonnées téléphoniques et e-mail restent inchangées : 05 53 28 70 23 ou agence-deux-vallées@orange.fr
 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h 30 à 17 h 30.

□ Martine COUTOULA, antiquités, 5, rue Montaigne à Sarlat, ACHÈTE TABLEAUX anciens, même en mauvais état, MEUBLES, FAIENCES. Déplacements gratuits. Paiement comptant. — Tél. 05 53 28 84 65 ou 06 07 37 62 90.

□ Professeur de lettres, expérience, des résultats, DONNE COURS particuliers de FRANÇAIS, collège et lycée. — Tél. 06 99 20 78 64.

Régis VEYRET
Travaux publics - VRD
NOUVEAU Goudronnage et enrobés
MARCILLAC-ST-QUENTIN
05 53 59 19 70

□ MINIBROC à Cazoulès, antiquités, brocante, ACHÈTE, VEND, DÉBARASSE et NETTOIE votre maison. Ouvert les vendredis, samedis et dimanches. — Tél. 05 53 29 73 92 ou 06 44 87 27 39.

ENTREPRISE P. CHAUSSE & Fils
 Travaux publics et carrières
 AU SERVICE DES PARTICULIERS
 pour tous travaux de terrassement, brise-roche, fourniture de concassé castine, terre végétale, sable gravier, goudronnage
Tél. 05 53 29 70 16

□ ART, ANTIQUITÉS, BROCANTE, achat-vente, ouvert les vendredis, samedi, dimanche et lundi de 15 h à 19 h ou sur rendez-vous. — MARGOT, RN 20 (RD 820), derrière le chantier de la maison médicale, 46350 Payrac, tél. 05 65 37 00 03 ou 06 34 95 15 78.

□ SARL DOUSSEAU, PLOMBERIE, sanitaire, chauffage. Vente et pose d'inserts, chauffage central couplé avec chaudière à fioul ou à gaz, très bon rendement. Cuisinière ou chaudière bois-charbon. Pompe à chaleur. Pose d'adoucisseurs. Devis gratuit. — Tél. 05 53 30 36 32.

Village de Noël : beau succès de fréquentation

Il y avait du monde le 23 décembre après-midi avec un temps clément au village de Noël de Sarlat. La patinoire – au tarif de 4 € pour une heure – était prise d'assaut. Les commerçants installés dans les quarante-huit chalets poursuivent leur activité sur les places de la

Grande-Rigaudie et du 14-Juillet. Jusqu'au 4 janvier, le village est ouvert tous les jours de 10 h à 19 h (20 h le samedi), sauf le 1^{er} janvier. La patinoire est accessible chaque jour de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h (20 h le week-end), sauf dimanche 29 le matin et le 1^{er} janvier.

Les activités gratuites sont toujours programmées. Une ludothèque est ouverte du 27 au 31 décembre et du 2 au 4 janvier, de 14 h à 17 h 30. Différents ateliers y sont proposés. Les 27, 29, 30, 31 décembre et le 3 janvier, de 14 h à 18 h, on pourra se balader en calèche. Les 30 et

31 décembre et du 2 au 4 janvier, un sculpteur de ballons sera présent toute la journée.

A voir ou à faire aussi...

Samedi 28 décembre. 16 h 30, tapis conte. 20 h 45, soirée dance floor sur la patinoire.

Dimanche 29. Ateliers de jeux chinois (mah-jong, tan gram et casse-tête).

Vendredi 3 janvier. 20 h 45, soirée dance floor sur la patinoire.



Malgré un emploi du temps chargé, entre deux livraisons, le père Noël a trouvé un moment pour rendre visite aux promeneurs au village de Noël, et notamment aux enfants de la ludothèque



Un des décors réalisés par les élèves du lycée horticole d'Objat



Les promenades en calèche sont toujours un succès...



...comme la patinoire



Distribution de friandises



A la ludothèque, les enfants, en présence des parents, découvrent des activités variées

(Photos GB)